

HELLOCO Claire

Mémoire

Domaine de Compétence 2 : Expertise sociale

Un lien sans laisse :

Le jeune errant et son chien, binôme solidaire,
entre attachement et exclusion.

Diplôme d'Etat Assistant de service social

Session juin 2010

*« Je chante les chiens calamiteux, soit ceux
qui errent, solitaires, dans les ravines
sinueuses des immenses villes, soit ceux qui
ont dit à l'homme abandonné, avec des yeux
clignotants et spirituels "Prends-moi avec toi,
et de nos deux misères nous ferons peut-être
une espèce de bonheur!" »*

Charles BAUDELAIRE –

Le Spleen de Paris

« Les bons chiens »

Sommaire :

<u>Introduction</u>	<i>p.1</i>
<u>I – De la mise en perspective historique du vagabondage à l’analyse de la figure sociale du SDF :</u>	<i>p.5</i>
1.1- Historique du vagabondage	<i>p.5</i>
1.2- L’ambivalence vis-à-vis des vagabonds tout comme des SDF	<i>p.7</i>
<u>II – Le SDF, Qui est-il ?</u>	<i>p.9</i>
2.1- Un terme commun pour une population hétérogène	<i>p.9</i>
2.2- « Est-ce le fou qui est à la rue, où la rue qui rend fou ? » Une population fragile et des pathologies psychiatriques	<i>p.11</i>
2.3- La rue peut entraîner une souffrance psychique importante	<i>p.13</i>
<u>III – Les jeunes errants</u>	<i>p.15</i>
3.1- La figure sociale du jeune en errance	<i>p.15</i>
3.2- Origine géographique et contexte socio-économique	<i>p.16</i>
3.1.1- <i>Le départ en errance</i>	<i>p.18</i>
3.3- Du zonard au jeune errant, impact des différents mouvements culturels	<i>p.20</i>
3.3.1- <i>Du mouvement Punk...</i>	<i>p.21</i>
3.3.2- <i>Au mouvement Traveller’s : Influences</i>	<i>p.22</i>
3.4- L’alcool, les drogues et médicaments	<i>p.22</i>
3.5- Quête identitaire et sentiment d’appartenance à un groupe	<i>p.23</i>
<u>IV – Les « Punks à chiens »</u>	<i>p.25</i>
4.1- L’imaginaire d’une vie idéale, solidaire et libertaire	<i>p.26</i>
4.2- Le chien, compagnon de galère du jeune errant	<i>p.27</i>
4.3- Le chien devenu un substitut affectif	<i>p.27</i>

4.4- Le chien comme symbole d'une famille réinventée	p.30
4.5- Avoir un chien ; une responsabilité	p.31
4.6- Vers une question de recherche	p.32

V – Le processus de déviance **p.33**

5.1- Le concept de déviance et la construction d'une nouvelle identité sociale	p.33
5.2- Processus de déviance et construction d'une identité déviante	p.35
5.3- L'identité sociale et groupe d'appartenance	p.36
5.4- L'acquisition d'un chien comme une étape de plus dans la déviance	p.38
5.5- Le chien comme facteur aggravant d'exclusion	p.40
5.5.1- <i>Les jeunes errants en quête de liberté devenus « prisonnier de la ville »</i>	p.40
5.5.2- <i>Le chien représente un coût financier</i>	p.41
5.5.3- <i>Le chien, un frein à l'insertion</i>	p.41

VI – Construction de l'outil de vérification de l'hypothèse **p.43**

6.1- Emergence de l'hypothèse	p.43
6.2- Les outils de vérifications de l'hypothèse	p.44
6.2.1- <i>Le choix de la méthode</i>	p.44
6.2.2- <i>Le choix de la population</i>	p.45
6.2.2- <i>Le choix de l'entretien semi-directif</i>	p.45
6.2.4- La construction de la grille d'entretien	p.46
6.2.5- La grille d'observation	p.47
6.2.6- La mise en lien des données	p.47

Conclusion **p.48**

Bibliographie

Annexes :

1 / Guides d'entretiens

2 / Articles du Code rural

Introduction

Nous entendons régulièrement parler dans l'actualité du problème des « Sans Domicile Fixe » (SDF). Les médias traitent de cette population très précarisée sous l'angle quasiment seul du logement, ou plus précisément du « sans logement ». J'ai choisi de travailler sur ce thème à partir d'un intérêt personnel et professionnel et en m'appuyant sur des expériences de stages intéressantes. En effet, dans l'exercice du métier d'assistante de service social, nous pouvons être régulièrement en contact avec des personnes à la rue. Ainsi, j'estime qu'il est intéressant d'étudier plus précisément cette population et les différentes problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés.

J'ai donc commencé à travailler sur ce thème en m'appuyant sur mes questionnements ; Qui sont ces hommes croisés sur les trottoirs des villes anonymes ? Qui sont-ils réellement ? Sont-ils tous SDF ? Qu'est ce qu'être SDF ? Comment sont-ils arrivés là ?

Les SDF sont visibles, ils sont dans les rues des grandes villes, dans les grands centres urbains, parfois sales, souvent alcoolisés, faisant la manche sur les trottoirs des villes. Il y a aussi un élément intéressant dans leur mode de vie, dans leur « survie », un phénomène grandissant, et qui est peu étudié. Nous voyons aujourd'hui, dans les grands centres urbains et dans les rues piétonnes, de nombreux SDF accompagnés de chiens.

Dans cette rue des « exclus », une nouvelle population a fait son entrée depuis les années 80 / 90 : les jeunes. En effet, nous pouvons remarquer leur présence dans les rues piétonnes des villes le plus souvent, de plus en plus de jeunes aux comportements parfois asociaux, en groupe le plus souvent, faisant la manche, et la plupart du temps accompagnés d'un ou plusieurs chiens.

Ces jeunes qui sont à la rue, sont-ils eux aussi des SDF ? Ils ont pu être appelés ; « hippies, punks, traveller's, jeunes SDF, squatters, migrants clandestins ». Mais qui sont-ils réellement ? Quel est leur parcours ? Qu'est ce qui les jeté a la rue ?

Aujourd'hui, le terme le plus précis et couramment utilisé pour les nommer est celui de « jeune errant ». Cette population SDF est de plus en plus jeune et a tendance à se féminiser. Ils se différencient pourtant du profil SDF et ne se considèrent pas, eux non plus, comme tel.

Dans ce mémoire de recherche en sciences sociales, c'est cette population des jeunes en errance qui sera étudiée, avec ses particularités et différences.

Certains spécialistes se sont penchés sur ce sujet et ont fait ressortir des analyses de compréhension importantes qui peuvent aider à comprendre leurs conditions de vie, ce qui les a mené à la rue et leur manière d'y faire face.

Nous pouvons voir régulièrement dans la rue des grandes centres urbains ou dans notre travail, que beaucoup de ces jeunes errants possèdent un chien. C'est un phénomène grandissant, ces jeunes ont une apparence particulière marquée, par exemple, par un treillis kaki, une crête, un sac à dos. Ils semblent vivre en groupe, accostant les passants et pouvant aussi être provocateurs. Ils font la manche et sont, pour une grande partie, accompagnés d'un ou plusieurs chiens.

La présence grandissante de ce binôme jeune errant/chien mérite réflexion. J'ai voulu réfléchir sur ce phénomène et comprendre ce que peut apporter l'animal à une personne à la rue, l'impact qu'il peut avoir dans son quotidien, sa construction, ses difficultés, son insertion.

C'est pourquoi je suis partie de la question de départ suivante ;

En quoi le lien entre une personne SDF et son chien peut-il influencer son insertion ?

Ce phénomène est assez important pour qu'une appellation soit donné à ces jeunes accompagnés de chien ; « Les Punks à chiens ». Le terme de Punk leur est attribué car ils se revendiquent de cette culture. L'histoire des jeunes errants aujourd'hui en France, est liée en partie à ce mouvement culturel mais aussi à d'autres, qui seront étudiés dans le mémoire.

Ce sujet me paraît intéressant et pertinent à étudier dans le cadre du mémoire pour le diplôme d'assistante de service sociale. En effet, en lien avec la profession d'assistante de service social, c'est une population que l'on est amené à rencontrer et qu'il faut connaître, comprendre pour pouvoir intervenir auprès d'elle. De plus, ce binôme peut parfois poser des difficultés dans sa prise en charge pour les travailleurs sociaux, du fait justement de la présence du chien et du lien qui le lie à son maître le jeune errant.

Je suis parvenue à cette question et à ce thème début septembre 2009. En effet, à la fin de la deuxième année et durant l'été, je pensais plutôt orienter mon sujet sur le problème logement des personnes SDF et les difficultés qu'ils peuvent avoir pendant le relogement à investir ce changement. Ce thème m'intéressait, de part mon stage dans une association pour le logement pour des personnes en grandes difficultés sociales, et à mes questionnements sur ce sujet. Néanmoins, j'ai éprouvé des difficultés pour étayer mon questionnement, le préciser. Pour finir, ce thème même s'il est intéressant à travailler, ne me satisfaisait plus dans le cadre de ce mémoire.

C'est à partir de là que je me suis repositionnée. Je voulais continuer à travailler sur ce public, que j'avais beaucoup rencontré dans mon stage. Mon thème actuel et ma question de départ sont finalement venus naturellement. Je l'avais déjà évoqué lors des ateliers mémoire de deuxième année.

Au cours de mon stage, j'ai rencontré des personnes à la rue vivant avec des chiens. Deux de ces situations m'ont particulièrement interpellée, comme par exemple, un homme qui vivait dans son camion avec trois gros chiens. Il plaçait ses chiens avant les hommes ; pour lui, nous étions dans un monde de chiens et c'était aux hommes de s'y adapter. Il les considérait comme ses enfants. Cette situation nous a interpellé car pour intervenir auprès de lui, il fallait comprendre et prendre en compte cette notion d'attachement qu'il avait pour ses chiens.

La situation d'une jeune femme, qui était dans un état de santé psychologique et physique inquiétant, me montra l'importance du lien que peut avoir le maître qui est à la rue avec son animal. Elle voulait à tout prix pouvoir se reloger, après avoir vécu plusieurs années, en tant que nomade dans un camion. Néanmoins, quand il a fallu qu'elle se sépare de ses chiens pour pouvoir aller au centre d'hébergement et penser à une entrée dans un logement social, elle a préféré rester à la rue. Cette situation m'a interpellé car cette femme a préféré mettre « en péril » sa santé et son bien être que de se séparer de ses chiens. Cet attachement aux chiens m'a interrogé, quelle relation s'est-elle créée entre cette femme et ses animaux pour qu'elle fasse ce choix ? Représentent-ils plus pour elle que de simples animaux de compagnie ? Quelle place ont pris ses chiens dans sa vie à la rue ? Des questions qu'il me semble légitime de se poser dans ces situations.

Ce sont plusieurs de ces situations et de nombreuses questions qui m'ont orientée vers ce thème. J'avais l'envie d'analyser, d'avoir une réflexion et de comprendre la relation qui peut exister entre un jeune à la rue et son chien.

Pourquoi un tel lien entre certaines personnes à la rue et leurs chiens ? Qu'est ce qui se construit dans cette relation ? Qu'est ce qui se joue ? Qu'apporte-t-elle à l'homme ? Quels sont ces impacts sur son insertion ? C'est à partir de ces questions que j'ai pu construire ma phase exploratoire et ma démarche dans le cadre du mémoire pour le diplôme.

J'ai précisé la population de SDF à « jeune errant » suite à des lectures et entretiens lors de ma phase exploratoire. Je vais donc décrire, dans une première partie, l'historique du vagabondage, ce qui m'amènera à définir le terme de SDF, qui est couramment utilisé. J'orienterai, ensuite mon propos sur la population des jeunes en errance. Le lien entre le jeune errant et son chien sera ensuite étudié, un binôme aussi appelé ; « Punks à chiens ».

A partir de cette analyse des « Punks à chiens » et du lien à l'animal, je pourrai déterminer le concept de déviance vis à vis des normes sociétales dans laquelle ces jeunes sont entré, sous l'angle de la sociologie. Pour finir, je montrerai en quoi le chien comme facteur de déviance peut parfois être aussi source d'exclusion.

Méthodologie :

Avec ces questionnements et mon intérêt certain pour ce thème, je me suis orientée vers une assistante de service social travaillant dans mon ancien lieu de stage. J'ai effectué un entretien auprès de cette professionnelle pour acquérir des pistes de travail et aussi, confirmer mon choix de sujet. Elle m'a apporté différents éléments essentiels pour ma phase exploratoire. En effet, lors de cet entretien, la travailleuse sociale m'a conseillé des lectures en rapport avec mon thème, des professionnels à rencontrer. De plus, cette rencontre m'a permis de me poser différentes questions sur la méthodologie à adopter pour la phase exploratoire.

De ce fait, pour mes entretiens, j'ai d'abord choisi de rencontrer les professionnels et ainsi avoir des connaissances théoriques et pratiques sur le sujet. Mon guide d'entretien a été modifié selon les professionnels que je rencontrais, en rapport avec leur travail et pratique professionnelle. J'ai aussi fait le choix de rencontrer le public dans un deuxième temps, pour être parfaitement sûre de l'orientation à donner pour ce mémoire et pouvoir poser des questions en ce sens.

Pour rencontrer la population des jeunes errants, j'avais d'abord choisi de les voir dans un lieu de vie qui est un restaurant social où ils peuvent aller tous les jours prendre un petit déjeuner et un déjeuner. Néanmoins, ce lieu était plutôt restreint et les jeunes étaient donc beaucoup en groupe. La présence de nombreuses personnes autour de l'interrogé ne facilitait pas, selon moi, l'échange objectif d'un jeune sur son parcours et son lien avec le chien. Le groupe, par sa présence, pouvant peut être l'empêcher de s'exprimer plus librement.

Pour les rencontrer plus facilement, j'ai donc finalement opté pour le lieu clé de leur vie, c'est à dire la rue, là où ils sont le plus souvent. Dans l'agglomération d'environ 250 000 habitants où j'ai construit ce mémoire, les jeunes en errance sont souvent au même endroit ; dans le centre historique de la ville et dans les rues piétonnes.

J'ai estimé que des entretiens très formalisés parasiteraient l'échange, ils pourraient y être plus réticents, c'est pourquoi j'ai choisi d'utiliser l'entretien semi-directif.

J'ai choisi une approche qualitative pour élaborer mon mémoire de recherche, cette approche faite d'entretiens, de lectures et de réflexions me semble plus adapté à ma question de départ et à mon thème.

I – De la mise en perspective historique du vagabondage à l'analyse de la figure sociale du SDF :

1.1- Historique du vagabondage :

Depuis toujours les personnes errantes, isolées ont toujours existé, et « représentent même avant l'an mille, une constante du paysage social »¹ d'après le sociologue Robert CASTEL. En effet, dans son ouvrage *les métamorphoses de la question sociale*, l'auteur nous explique qu'il y avait déjà des personnes errantes vivant en dehors de « la communauté et des zones de vie domestiquées ». Robert CASTEL parle ici de « l'univers des forêts et landes que hantent l'ermite, le chevalier errant, le brigand... ». Néanmoins le vagabond, sujet principal de son livre, ne fait pas partie de ces figures. Le vagabond est « désaffilié par rapport à un ordre social auquel il a auparavant appartenu ». Avec la religion chrétienne et la charité, les pauvres pouvaient y trouver une certaine assistance. La pauvreté fut longtemps une valeur chrétienne très forte en référence au Christ, aux saints, ermites, « qui se sont dépouillés des pesanteurs terrestres »². Néanmoins, cela se faisait dans une vocation religieuse. Au début du 16^{ème} siècle, les valeurs religieuses se sont affaiblies et avec ça, apparues de nouvelles « exigences sociales et politiques ». C'est à partir de là qu'il y a eu un « durcissement de l'attitude envers les pauvres, considérés comme une population encombrante et potentiellement dangereuse ». Robert CASTEL écrit « une posture suspicieuse et comptable remplacerait l'accueil généreux inspiré par la charité chrétienne »³.

Concernant cette solidarité, nous pouvons reprendre les travaux de DURKHEIM⁴ qui reconnaissait deux modèles successifs de solidarité, expliqués en d'autres termes aussi par Robert CASTEL. Il y aurait d'un côté, la « solidarité mécanique », que l'on pourrait aussi décrire comme traditionnelle. Elle est une forme de solidarité propre aux sociétés traditionnelles, par exemple, au moyen-âge, où il y avait la communauté qui prenait en charge les individus qui en avaient besoin. On peut y faire un rapprochement avec ce que décrit Robert CASTEL dans son livre, quand il parle de la charité chrétienne, des communautés, etc.

La seconde solidarité, plus propre à nos sociétés modernes est la « solidarité organique » fondée sur la différenciation des individus et leur interdépendance. Elle

¹ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, une chronique du salariat, Fayard, L'espace du politique, 1995, p.40

² Ibid., p.45

³ Ibid., p.44

⁴ Emile DURCKEIM, *De la division du travail social*, Puf, Paris, 1999, dans : Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Ibid.

n'encouragerait pas la réelle solidarité mais plutôt l'individualisme. Une notion très prégnante dans nos sociétés actuelles. Avec cette solidarité et la perte de l'entraide mutuelle et naturelle, on peut penser que les institutions sociales ont été créées pour compenser cet individualisme grandissant.

On peut dire que ces populations sont des « exclus ». Ce terme d'exclusion est relativement récent, attribué à René Lenoir en 1974, il définissait une situation sociale qui touchait trois catégories de population. Dans ces trois populations étaient alors comprises ; les personnes âgées, les personnes handicapées et tous ceux qui relevaient de l'inadaptation sociale. Néanmoins, ces catégories ont changé depuis 1974, notamment pour les deux premières ou nombres de politiques et dispositifs sociaux sont intervenus pour remédier à ces situations difficiles. Xavier EMMANUELLI et Clémentine FREMONTIER⁵ notent que l'exclusion « ne décrit pas un état de fait, mais plutôt un processus dont les causes sont multifactorielles... ».

Ce processus étudié par le sociologue Serge PAUGAM et repris dans l'ouvrage *La Fracture sociale*⁶, semble plutôt tenir d'un processus en plusieurs phases, concernant aussi le chômage. La première phase serait celle de la « fragilité », par la perte d'un emploi qui entraînerait une perte de sociabilité et pourrait affecter les relations familiales allant jusqu'à un plus grand isolement. Il y aurait à ce moment la une rupture du réseau primaire. Ensuite viendrait la phase de la « dépendance » vis-à-vis des dispositifs sociaux entraînant la dévalorisation d'un statut social. Enfin, la dernière phase est celle de la « rupture totale ».

Les vagabonds « ont rompu le pacte social travail-famille-moralité-religion – et sont des ennemis de l'ordre public »⁷. A cette époque ou la solidarité intervenait naturellement auprès des populations les plus fragiles, les vagabonds eux en étaient rejetés. En effet, il y avait un profil de population qui pouvait relever de la charité : « des personnes ne pouvant pas subvenir par eux-mêmes à leurs besoins de base parce qu'ils ne peuvent pas œuvrer pour le faire. Ils sont de ce fait dédouaner de l'obligation de travail »⁸. Ces populations sont prises en charge par la communauté, l'église, etc. Le vagabond lui, n'est pas considéré comme incapable de travailler. Ces vagabonds apparaissent alors « sous la figure de l'indigent valide ». Ils inquiètent car leur présence, leur image représentent une menace pour la cohésion de la société. L'auteur explique : « cette menace de rupture est portée par des groupes dont

⁵ Xavier EMMANUELLI (docteur en médecine, ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence) et Clémentine FREMONTIER (diplômée de sciences sociales), *La fracture sociale*, Que sais-je ?, PUF, Paris, 2002

⁶ Ibid., Serge PAUGAM, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1991

⁷ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Op.cit., p.97

⁸ Ibid., p.29

l'existence ébranle la cohésion de l'ensemble ». Menace de rupture avec le réseau primaire, rupture avec le reste de la société qui amène à l'exclusion. C'est l'image que les vagabonds renvoient et donc c'est ce qui effraie la société.

Ils sont alors « repoussés au dehors de la zone d'assistance ». Robert CASTEL écrit « la situation du vagabond, le désaffilié par excellence ».

L'auteur explique la « désaffiliation » comme une rupture du réseau d'intégration primaire ». Cette intégration primaire représente l'aide du groupe d'appartenance, le réseau primaire tel que la famille, les amis etc.

Le vagabond est d'après l'auteur, « un travailleur précaire en errance en quête d'une occupation qui se dérobe ». Il est devenu la limite « d'un processus de désaffiliation alimenté en amont par la précarité du rapport au travail et par la fragilité des réseaux de sociabilité ». Robert CASTEL fait alors un parallèle avec aujourd'hui et croise cette désaffiliation du vagabond avec « les chômeurs sous qualifiés en quête plus ou moins convaincus d'un travail »⁹. D'après l'auteur de *Les métamorphoses de la question sociale*, le vagabond est sous-qualifié, il travaillerait à l'occasion, faisant des petits boulots et de cette précarité, il se désocialiserait peu à peu. Les vagabonds avant d'être dans l'errance étaient souvent des paysans, n'ayant plus de travail, la terre ne nourrissant plus, ils se décident à partir sur les routes pour trouver du travail en ville. Ils y tentent des intégrations ratées et repartent. Le vagabond va de ville en ville à la recherche de travail, n'en trouvant pas, il tombe peu à peu dans la pauvreté et dans l'errance. Ce sont, comme le dit Jean Pierre GUTTON, professeur d'Histoire moderne, « les circonstances sociales et individuelles qui les jettent sur les routes »¹⁰. Ces circonstances sociales et individuelles peuvent être la misère, la pauvreté, notamment dans le milieu rural, ou encore les familles brisées. Les personnes se retrouvant alors dans un dénuement total qui les poussent à tout quitter. Ces vagabonds peuvent être les « SDF » de nos sociétés actuelles, entrés dans une processus de désaffiliation par les mêmes circonstances sociales et individuelles.

1.2- L'ambivalence vis-à-vis des vagabonds tout comme des SDF :

L'image du vagabond comme un être dangereux dont il faut se protéger est une construction comme celle plus ou moins proche qui peut être faite sur les personnes sans-abri. Il y a dans cette construction la notion de la peur de l'image que ces personnes nous

⁹ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Op.cit., p.98

¹⁰ Jean Pierre GUTTON, *L'état et la mendicité dans la première moitié du 18^{ème} siècle*, Centre d'études forézienne, 1973, p.198

renvoient, la fragilité des sociétés et de l'homme. Ces personnes font peur, ils dérangent, mais en même temps, il peut y avoir une réelle compassion pour leur situation. Il y a clairement, envers les vagabonds, comme pour les sans-abri d'aujourd'hui, une ambivalence de l'opinion publique et des politiques à leur égard.

En effet, d'un côté ces populations renvoient à une impuissance, incapacité à résoudre le problème de la pauvreté, les politiques répressives envers les vagabonds « représentent la solution à une situation qui ne comporte pas de solutions »¹¹. Ne sachant que faire pour lutter contre la pauvreté, les politiques étant inefficaces, ils ont pour seules solutions, idées, la répression. A l'époque du « vagabondage » prédominait l'idée de responsabilité individuelle, d'être le seul responsable de sa situation. Il y a la une grande différence avec aujourd'hui, car on peut penser qu'actuellement la « faute » est plus souvent portée sur le contexte socio-économique que sur les responsabilités individuelles. Malgré cela, aujourd'hui encore l'ambivalence existe.

En effet, d'un côté il y a les lois répressives, comme par exemple « les arrêtés anti-mendicité » et de l'autre les politiques publiques, les dispositifs sociaux se sont intensifiés en faveur des sans-abri, comme le souligne le sociologue, Julien DAMON dans son livre *La question SDF, critique d'une action publique*¹². C'est une réalité les médias, les politiques se sont de plus en plus mobilisés envers cette population depuis plusieurs années et notamment depuis l'hiver 1954 avec l'appel de l'Abbé Pierre, qui fut un moteur dans la prise de conscience collective sur la situation des SDF.

D'un autre côté, il y a l'ambiguïté de l'opinion publique, de la population, qui peut réagir à la présence des SDF dans l'espace public de manières compatissantes ou parfois hostiles. En période hivernale l'indignation est majoritaire mais en été on ne parle plus du « problème SDF » mais les arrêtés anti-mendicité dans les villes touristiques s'intensifient.

Si on reprend l'exemple de l'action de l'association « Les enfants de Don Quichotte » sur le canal Saint-Martin à Paris, on voit bien que deux avis apparaissent et sont l'exemple type d'une ambivalence. Il y avait l'avis des habitants et commerçants de cette rue qui pouvaient se plaindre de leurs présences et des nuisances engendrées. Cet exemple peut faire écho aux personnes qui font face au quotidien à ce problème ; riverains, commerçants qui se plaignent quand un groupe de sans-abri s'installent à proximité de leurs lieux de résidences ou de travail. D'un autre côté, il y a l'avis de la population qui n'est pas en contact direct avec

¹¹ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Op.cit., p.104

¹² Julien DAMON, *La question SDF, critique d'une action publique*, Le Lien social, 2002.

ces sans-abri et qui est, le plus souvent compatissante et indignée de voir ces situations, cette précarité, autant lors de l'action sur le canal Saint-Martin que pendant l'hiver.

Après avoir fait un historique du vagabondage, le lien avec la population sans-abri d'aujourd'hui, et l'image controversée qu'ils peuvent renvoyer, nous pouvons maintenant avancer vers une précision de la population qui sera abordée dans ce mémoire.

Il m'a semblé important de faire un travail de précision sur la population. Pour cela, il faut d'abord se poser la question ; qui sont les SDF ? Nous ferons une définition générale de cette population et du terme SDF. A partir de là nous pourrions préciser la population des « jeunes errants » qui sera étudiée et orienter le travail vers le sujet qui nous intéresse.

II - Le S.D.F., Qui est-il ? :

2.1 – Un terme commun pour une population hétérogène :

Le sociologue Julien DAMON définit une personne sans domicile fixe comme quelqu'un qui peut être : soit totalement dépourvue de logement et sans –abri pour la nuit, soit dans un centre d'hébergement, ou encore quelqu'un qui n'a pas de logement stable et qui va d'une adresse à l'autre hébergé chez des amis ou de la famille¹³. Un SDF peut être aussi quelqu'un qui dort dans sa voiture.

Le sigle SDF est massivement utilisé aujourd'hui pour parler de ces personnes sans domicile fixe. D'autres expressions sont couramment employées en synonyme de SDF, comme sans-abri, clochard, exclu, mendiant, sans-logis, nouveau pauvre. Le terme SDF est relativement récent et daté à l'année 1993 d'après une étude des dépêches AFP (Agence France-Presse) utilisant le sigle « SDF » par Julien DAMON.¹⁴

Au niveau quantitatif, la population SDF est difficile à répertorier, de part sa situation d'instabilité. En effet, une personne peut être à la rue un mois et retrouver un logement ensuite. L'INSEE (Institut National de la Statistique et des études économiques) s'est livré à une étude quantitative de cette population, elle a été rapportée par le journal « Libération »

¹³ Julien DAMON, *La question SDF, critique d'une action publique*, Op.cit

¹⁴ Julien DAMON, *Les « SDF », de qui parle t'on ? . Une étude à partir des dépêches AFP*. Population 2002/3 Volume 57, p.573

dans un article du 9 septembre 2009. Il en ressort que « 2.5 millions de français âgés de plus de 15 ans ont déclaré avoir vécu au moins une période sans logement personnel. Cela représente 5% de la population adulte, soit un habitant sur 20 »¹⁵.

L'enquête s'est aussi focalisée sur la problématique logement dans des « périodes difficiles de l'existence : difficultés financières, professionnelles, personnelles ». Le résultat de cette étude montre que « 2 millions de personnes affirment avoir été accueillies par un proche [...] Les autres (543000) ont connu le sort de SDF : elles ont eu recours à des centres d'hébergement d'urgence, séjournées dans des lieux non prévus pour l'habitat (cabanes, voitures, caves, squat) ». L'enquête a aussi démontré que dans cette population SDF les ouvriers et employés étaient surreprésentés.

En ce qui concerne les causes de ce qui a pu mener un homme à la rue, des déterminants ont été mis en évidence. Il en ressort qu'un faible niveau scolaire, de qualification professionnelle, que des carences éducatives, des instabilités familiales ou bien encore la structure même de la personnalité peuvent être des facteurs aggravants dans le lent processus vers l'exclusion.

D'un point de vue plus empirique, le responsable du restaurant social d'une agglomération de plus de 200 000 habitants, décrit la population SDF comme « hétérogène et composée de plus en plus de demandeurs d'asile ». Selon lui, il n'y a pas de typologie réelle, de profil type. Néanmoins, il a pu faire en quelque sorte une liste des populations SDF qu'il côtoie tous les jours au sein de la cantine sociale et qui sont très différentes les unes des autres.

Ainsi, il a pu énumérer « le clochard pur et dur », « le punk à chien qui vit en squat », « les teuffeurs qui vont de ville en ville selon les sons posés », « ceux qui sortent de prisons », « les demandeurs d'asile », « les femmes à la rue après une rupture, pour fuir un mari violent par exemple », « le travailleur pauvre », « le jeune viré de chez lui à la majorité qui commence à se plaire dans la rue, à aimer la vie en collectivité, en squat, avec pleins d'autres jeunes. Mais pour ces jeunes ça tourne souvent autour d'une rupture familiale ».

Ces données nous prouvent bien que le sigle SDF englobe toutes sortes de populations, qui pour certaines n'ont rien à voir les unes avec les autres et parfois ne veulent rien avoir à faire avec une de ces populations. Ainsi on peut se poser la question si être « sans domicile fixe » prend en compte les personnes itinérantes comme les gens du voyage qui n'ont pas de

¹⁵ *Ces millions de gens qui ont un jour perdu leur chez-eux*, Libération, 9 septembre 2009,

logement fixe mais qui ne sont pas pour autant considérés comme SDF. Ce mot prend t-il en compte les personnes qui vivent en tentes, en squat, en yourtes ?

Le sigle SDF, massivement utilisé aujourd'hui, subit-il un abus de langage ? Ou bien est-ce cette population qui est particulièrement difficile à définir ?

On peut prendre en compte toutes les personnes différentes décrites par le responsable de la cantine sociale, mais on peut aussi parler des « traveller's », des « squatters », des « zonards », des « routards », etc. On peut penser que ces populations sont plutôt éloignées du profil du « clochard ». Elles semblent plus tenir d'une identité, appartenir à une culture et ayant un mode de vie semblable à celui d'un SDF sans pour autant en être un ou se considérer en tant que tel. Pour ces populations, ce mode de vie, posséder un chien, la vie en squat, la manche, le style vestimentaire, etc. sont des caractéristiques qui peuvent être une sorte de maintien dans une identité. Il y a là une forte notion de culture, de marqueur identitaire, de quête identitaire. Ils peuvent s'allier à un groupe en terme de reconnaissance mutuelle comme appartenant au même groupe, à la même communauté de « pairs ».

La population mise sous le sigle SDF est tellement large et hétéroclite qu'un travail ou une approche sera forcément différente si on intervient auprès des demandeurs d'asile, des SDF qui sont à la rue depuis des années ou bien encore des « jeunes errants ». Néanmoins, la souffrance que peut entraîner cette vie aura un impact sur la santé de ces individus aussi différents soient-ils. Dans la situation de cette population hétérogène, la présence de souffrance psychique ou de pathologies psychiatriques est souvent importante, c'est pourquoi il est intéressant de s'attacher à comprendre cette dimension.

2.2- « Est-ce le fou qui est à la rue, où la rue qui rend fou ? » Une population fragile et des pathologies psychiatriques :

Dans ma réflexion sur la population SDF et dans le but de mieux comprendre leur réalité et fonctionnement, il y a différentes notions à prendre en compte, à analyser, qui sont des réalités dans la vie des sans-abri. Le mieux étant d'avoir une vision globale de leurs situations. En effet, les pathologies mentales, les produits psycho actifs, les contextes sociaux ou familiaux sont des éléments importants à prendre en compte. Les pathologies mentales sont présentes chez une grande partie de la population sans-abri. D'ailleurs une étude récente du SAMU Social de Paris et de l'INSERM (Institut National de la santé et de la recherche

médicale) a été publiée dans un article de « Libération »¹⁶. Elle révèle un constat inquiétant : « 32% de la population SDF serait atteinte de troubles psychiatriques sévères, 40% chez les 18-25 ans ». Elle précise aussi que « la fréquence des troubles psychotiques est en général dix fois plus importante chez les SDF que dans la population générale ».

Anne LAPORTE, coordinatrice de cette enquête pour le SAMU Social explique à Libération que « chez les jeunes de moins de 25 ans sans logement personnel, 1 sur 5 est déjà dépendant à l'alcool », et « qu'un quart des personnes atteintes de troubles psychotiques n'a jamais eu recours aux soins ».

Que ce soit dans mon stage, auprès des professionnels rencontrés ou encore, dans les écrits que j'ai pu lire, la souffrance psychique, les pathologies psychiatriques reviennent souvent quand on parle de cette population. L'alcool, les psychotropes, drogues en tout genre sont très présents dans la rue, chez cette population. François CHOBEAUX, travailleur social et auteur de nombreux ouvrages sur l'insertion des jeunes, écrits que « les mélanges d'excitants, d'hallucinogènes, de tranquillisants, d'hypnotiques et d'alcool amènent ces jeunes dans des états seconds et des comportements délirants [...] qui semblent masquer chez certains des pathologies psychiatriques graves »¹⁷.

Ces conduites additives sont aussi de vraies difficultés à prendre en compte dans la situation de la personne, dans sa réalité et dans l'intervention à effectuer.

En faisant des recherches sur les pathologies psychiatriques en lien avec la population que j'étudie, je me suis rendue compte qu'il était important de faire une différence entre pathologie mentale et souffrance psychique. En effet, est-ce des pathologies mentales déjà présentes qui ont précipité ces personnes à la rue ou bien est-ce l'expérience de la rue qui a entraîné des troubles psychiatriques ?

C'est une question qu'il est important de se poser dans la lutte contre l'exclusion. Ainsi, Jean-Guilhem XERRI, président de l'association « Aux captifs de la Libération », affirme que « les interactions entre la rue et la santé mentale sont complexes »¹⁸ et finalement étroitement liées par la dialectique cause/conséquence.

¹⁶ L'observatoire du SAMU Social et l'INSERM, *Journée scientifique de l'observatoire du Samu social de Paris : La santé mentale chez les personnes sans logement en Ile-de-France*, Information presse, 15 décembre 2009, Paris, disponible sur : www.inserm.fr/content/download/6059/48049/file/cp_samusocial_15d%C3%A9cembre_2009

¹⁷ François CHOBEAUX, *Les nomades du vide, des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, la Découverte, Paris, 2004, p.

¹⁸ Jean-Guilhem XERRI, président de l'association « Aux captifs la libération » et membre du CNLE, *Souffrance psychique et troubles mentaux : de quoi parle-t-on ?*, sur le site de l'association, disponible sur <http://www.captifs.fr/Souffrance-psychique-et-troubles.html>

Néanmoins, d'après Jean-Guilhem XERRI, « les troubles psychiatriques tels que les psychoses, les troubles de la personnalité ou des situations comme le handicap ou un projet thérapeutique interrompu, altéreront les aptitudes sociales, économiques, relationnelles de la personne. Ils constitueront alors des facteurs de risque de précarisation réels. »¹⁹ Ainsi, une pathologie déjà présente pourra être un facteur de risque dans la précarisation de l'individu.

De l'autre côté, la rue peut aussi entraîner des troubles psychiatriques. En effet, les conditions de vie des personnes sans-abri extrêmement dures sur le plan matériel, social et psychologique « conduiront la personne à vivre la dépression, l'anxiété ou des poly addictions à l'alcool, la drogue ou les médicaments »²⁰. Vivre cette grande précarité fragilise l'équilibre mental et peuvent entraîner des troubles mentaux.

« Outre ces maladies psychiatriques, il existe une souffrance en lien avec l'exclusion et qui touche 100% des personnes la rue. » Ce constant inquiétant de Jean-Guilhem XERRI concerne la *souffrance psychique* aussi appelé *souffrance existentielle*.

2.3- La rue peut entraîner une souffrance psychique importante:

Cette souffrance, Jean-Guilhem XERRI explique qu'elle rassemble les dysfonctionnements psychoaffectifs n'entrant pas dans le cadre des troubles mentaux caractérisés.

La souffrance psychique peut être définie « comme la réaction aux difficultés existentielles affrontées. Les modalités d'expression sont très diverses : des modifications du rapport au temps, à l'espace, au corps, des comportements d'isolement, des conduites additives, un épuisement, une incapacité à se projeter dans l'avenir, une perte de l'initiative relationnelle, des sentiments de dévalorisation ou de honte »²¹. On peut aussi ajouter une perte de l'estime de soi.

Cette souffrance est dite « existentielle » car directement lié avec ce que vit la personne exclue, avec ses conditions de vie, son environnement quotidien, sa réalité de vie.

La souffrance psychique peut croître avec le processus d'exclusion, les personnes sans-abri qui en souffrent sont de plus en plus « abîmées » au fil du temps passé à la rue. On peut aussi ici parler du processus de déshumanisation qui contribue à la souffrance vécue, et qui est aussi lié aux modalités d'expression de la souffrance psychique. Cette souffrance est

¹⁹Jean-Guilhem XERRI, *Souffrance psychique et troubles mentaux : de quoi parle-t-on ?*, Op.cit

²⁰Ibid.

²¹Ibid.

« le signe que l'exclusion, c'est la perte de tout ce qui fonde l'identité d'un individu » ajoute Jean-Guilhem XERRI. C'est la déshumanisation dont souffre beaucoup de sans-abri.

La distinction entre les troubles mentaux et la souffrance psychique peut être difficile à évaluer, néanmoins elle est nécessaire pour mieux comprendre ce qui se joue pour ces personnes et les accompagner au mieux. Ainsi les troubles mentaux sont de l'ordre de la prise en charge médicale, psychiatrique, alors que la souffrance psychique est plus compliquée à prendre en charge car la personne souffre dans son identité profonde.

Les jeunes errants quand à eux, sont dans une démarche différente. Beaucoup d'entre eux revendiquent le fait d'être à la rue, comme un choix politique, idéologique. Néanmoins, ils finissent tous par souffrir de la rue, par la subir sans forcément réaliser à quel moment ils n'ont plus été maîtres de leur destin. Certains vont continuer à revendiquer ce choix même s'il est possible de penser qu'ils le font pour ne pas « perdre la face ». Ces jeunes peuvent donc aussi souffrir de cette vie à la rue, être dans la souffrance existentielle expliquée précédemment.

Tout au long de ma phase exploratoire, mes lectures et entretiens m'ont amené à préciser mon sujet et notamment la population sur laquelle j'allais continuer à travailler.

Au fur et à mesure de mes lectures, entretiens et de ma réflexion lors de ma phase exploratoire c'est la population des jeunes errants qui est apparue la plus nettement et surtout la plus pertinente à travailler. En effet, cette population est dans une quête identitaire, dans la revendication d'un choix de vie et qui pourtant souffre de l'exclusion. Ces jeunes errants sont très souvent accompagnés d'un chien et ils se jouent dans ce binôme, une véritable interdépendance qui agit sur la vie quotidienne du jeune. Ce nouveau phénomène a tendance à croître, ils sont visibles dans les centres villes des grandes et moyennes agglomérations.

Ce sont tous ces facteurs qu'il est intéressant de comprendre et d'analyser.

L'errance des jeunes est un phénomène plutôt récent comme l'explique François CHOBEAUX dans ces nombreux ouvrages consacrés à cette population. Les jeunes errants sont dans un processus de désaffiliation, en quête d'un idéal qui soit cohérent avec leur système de pensée. Ils sont dans un processus identitaire, dans des valeurs culturelles fortes et affirmées. Pour mieux comprendre ces jeunes errants et leurs parcours, je commencerai par présenter cette population, et le phénomène récent des jeunes en errance, daté approximativement aux années 1990. J'évoquerai aussi l'importance de l'impact culturel dans ce processus d'exclusion et le lien à l'identité de ces jeunes. Enfin, j'orienterai la réflexion sur les liens qui les attachent à l'animal qu'ils possèdent.

III - Les jeunes errants :

3.1- La figure sociale du jeune en errance :

Nous pouvons commencer ce propos par préciser que le terme « jeune errant » est relativement récent et fut popularisé dans les années 90, notamment avec le sociologue François CHOBEAUX qui fut un précurseur de la question.

Pour introduire cette partie sur le profil des jeunes errants, je peux citer le résumé d'une émission radiophonique sur *L'errance des jeunes* :

« Qu'on les nomme jeunes errants, nomades du vide, jeunes SDF, galériens, routards, traveller's ou zonards, ces jeunes ne ressemblent pas à l'image traditionnelle et souvent romantique du vieux clochard, un peu poète, un peu philosophe. Ils ne sont pas non plus « des enfants des rues » ou des mineurs fugueurs. Ils ont pour la plupart entre 16 et 30 ans et sont accompagnés de chiens. Ces dernières années, avec l'explosion de la précarisation de l'emploi et du logement, ces jeunes en errance se sont multipliés, pratiquant un nomadisme festivalier en été, et une sédentarisation hivernale forcée dans les agglomérations. »²²

Les jeunes errants ou les « zonards » (comme ils peuvent être appelés ou s'appellent eux-mêmes) ont, d'après la psychologue Chantal BRAND-GABORIT, entre 16 et 30 ans²³. Ils sont présents dans les grandes villes, voyants, assis sur les pavés des centres villes, des trottoirs. Ils sont aussi comme le soulève François CHOBEAUX, dans son écrit *Jeunes en errance et hébergements festivaliers*, « dans des états seconds liés à l'utilisation massive d'alcools et de toxiques divers ». ²⁴

Dans le documentaire « Punk à chiens » un jeune errant dit « on fait peur parce qu'on se défonce, picole, mais on n'est pas méchants »²⁵. En effet, beaucoup de personnes peuvent avoir peur dans la rue de ces jeunes, en bande, ayant souvent des attitudes provocantes, sous l'effet de l'alcool ou d'autres produits psycho actifs.

²² Emission radiophonique, *L'errance des jeunes*, 26 novembre 2007 sur Radio mon País (90.1) - Toulouse - 59mn, résumé disponible sur <http://souslerocher.canalblog.com/tag/Adolescence>

²³ Chantal BRAND-GABORIT, *A propos de l'errance des jeunes* - Psychanalyse et travail social, Association Lacanienne Internationale, freud-lacan.com, 19 Octobre 2000, en ligne sur : http://www.freud-lacan.com/articles/article.php?url_article=cbrand191000.

²⁴ François CHOBEAUX, *Jeunes en errance et hébergements festivaliers*, rapport au Ministère de la jeunesse et des sports et à la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, Paris, Ministère de la jeunesse et des sports, janvier 1995.

²⁵ Documentaire, *Les Punks à chiens*, Arte, « Tracks », épisode diffusé le 07 juin 2007.

Ces jeunes refusent la dénomination de « sans domicile fixe » et l'image du « clochard » qui va avec. Ils se disent « zonards » et « acteurs d'une « zone » revendiquée, style de vie qu'ils disent avoir consciemment choisi dans une recherche de liberté et de convivialité pour mettre leurs actes en accord avec leur pensée et leur analyse sociale »²⁶. Ils ne veulent pas être confondus avec le « clochard ».

En illustration, nous pouvons citer Lydia PERREAL, elle explique bien cette différence et une certaine volonté à ne pas être mis dans le même « sac » : « Moi, j'ai été galérienne, mais je ne suis jamais devenue clocharde. Ca fait une sacrée différence. Galérien, clochard, on ne s'aime pas. Ca va jusqu'à la haine, jusqu'à la baston parfois [...] On parcourt tous le même chemin, mais on ne s'arrête pas au même endroit. Les clochards, eux, vont jusqu'au bout »²⁷.

Pour comprendre ces jeunes et ce qui les a menés à la rue, il est important d'étudier leurs origines géographiques, leurs dynamiques familiales, les situations socioprofessionnelles de leurs familles et quels sont les événements qui peuvent conduire les jeunes dans l'errance. La population des jeunes errants n'est pas homogène mais ils existent des traits communs qui les ont amenés à la rue. D'après Chantal BRAND-GABORIT, ils ont pour point commun leur « attirance pour la précarité, comme s'ils la recherchaient alors qu'ils n'y sont pas condamnés » Mais alors pourquoi ces jeunes partent-ils un jour dans l'errance ? Qu'est ce qui peut les pousser à un jour, partir et vivre cette vie à la rue ?

3.2- Origine géographique, contexte socio-économique et dynamiques familiales :

Il a été constaté que depuis une vingtaine d'années, la population en errance était de plus en plus jeune. D'après Olivier Noël, cela « s'inscrit dans un contexte de déclin de l'emploi stable, de développement de la précarité, de persistance du chômage et de mutations de la famille. Les conditions et les modes d'insertions des jeunes se sont considérablement transformés complexifiés. Les zones de vulnérabilité et de désaffiliations sociales se sont accrues. »²⁸

Le contexte socioprofessionnel et géographique dans lequel évoluaient ces jeunes avant l'errance est fondamental dans leur départ à la rue. D'après les données de François CHOBEAUX, les « jeunes sont presque tous originaires de petites villes de province et de

²⁶ François CHOBEAUX, *Les nomades du vide*, Op.cit, p.28.

²⁷ Lydia PERREAL, *J'ai 20ans et je couche dehors*, J'ai Lu, 1999, p.83

²⁸ Olivier NOËL, *Jeunesse en voie de désaffiliation, une sociologie politique de et dans l'action publique*, l'Harmattan, logiques sociales, 2004. Olivier Noël est chercheur-coopérant à l'Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée (ISCRA).

bourg ruraux où les réseaux de sociabilité qu'il leur était possible d'établir et d'investir étaient très limités par le nombre de pairs en souffrance également en recherche de socialité, et ne leur laissait donc pas la possibilité de vivre leur mal-être de façon locale et sédentaire. »²⁹

C'est dans ces situations que les jeunes en mal être décident de partir pour « aller à la rencontre d'autres pairs en souffrance, et trouver ainsi une communauté permettant compréhension et soutien réciproque »³⁰.

Concernant la situation socioprofessionnelle des parents de ces jeunes en errance, François CHOBEAUX dit qu'ils sont généralement « ouvriers employés, intégrés et équilibrés socialement et forment pour beaucoup des couples stables. »³¹

Les jeunes errants que ce sociologue a rencontrés montrent tous une image du père négative. C'est celui qui « ne comprend rien », les a « abandonné » ne s'est « jamais occupé d'eux ». La mère est elle, « systématiquement excusée et pardonnée », elle reste souvent « le seul lien qu'ils entretiennent encore avec leur famille ».

« Cette idéalisation de la mère dans un attachement symbolique majeur va de paire avec une idéalisation de la période enfantine faite de souvenirs probablement embellis » dit François CHOBEAUX. En effet, les jeunes errants décrivent une enfance heureuse, sans conflits entre parents-enfants. Néanmoins, il y a systématiquement dans leur discours, d'après l'auteur, une rupture « intervenue entre un « avant » idéal et une réalité devenue insupportable »³².

François CHOBEAUX rapporte dans son livre *Intervenir auprès des jeunes en errance* une étude de l'INSEE et de l'INED (Institut national d'études démographiques) sur cette population. Il apparaît alors que « la moitié de ces jeunes ont des parents séparés, 1/3 d'entre eux ont fait l'objet de suivis sociaux dans l'enfance et/ou adolescence ». L'enquête démontre aussi, sans chiffres précis qu'un « certain nombre ont connu des actes de maltraitance physique ou sexuelle par des proches », et enfin « un certain nombre sont passés par la prison ou la psychiatrie »³³.

Selon une autre enquête de l'INED datant de 2000, « un tiers des jeunes zonards sont des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), 52% n'ont aucun diplôme, 17% ont perdu au moins un de leurs parents, 9% ne savent même pas si ces derniers sont encore en vie. Parmi ces jeunes en déroute, on trouve aussi beaucoup d'adolescents fugueurs. »³⁴ Sur ces difficultés

²⁹ François CHOBEAUX, *Jeunes en errance et hébergements festivaliers*, Op.cit, p.26

³⁰ Ibid., p.26

³¹ Ibid., p.27

³² Ibid., p.27

³³ François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, La Découverte, Paris, 2009, p.17

³⁴ Boris THIOLAY, *Jeunes perdus sans collier*, L'Express, 25 juillet 2005, d'après une enquête réalisée par l'INED en 2000. en ligne http://www.lexpress.fr/actualite/economie/jeunes-perdus-sans-collier_485066.html

familiales, le responsable de la « mission squat » lancée en 2004 par Médecins du monde Robert BIANCO-LEVRIN dit « Souvent, l'errance commence au sein même de la famille »³⁵.

L'étude émet tout de même le fait que dans leur fratrie ces jeunes sont les seuls à avoir pris le chemin de l'errance, « on ne peut donc pas parler de déterminisme socio-économique dans les origines de la dérive : la dimension individuelle joue un rôle de premier plan en se conjuguant au contexte familial et environnemental et aux dynamiques sociétales »³⁶.

On parle ici, des relations familiales qui peuvent intervenir de manière importante dans le processus de marginalisation des jeunes errants. Il peut y avoir des crises intrafamiliales si importantes que le jeune préfère partir, fuguer ou rompre tout contact avec sa famille et être ainsi dépourvu d'un réseau important.

3.2.1- Le départ en errance :

La dimension familiale comme cause d'un départ dans l'errance est donc importante à comprendre. François CHOBEAUX explique que « la compréhension familiale en termes de « système » est donc indispensable pour tenter d'approcher les éléments ayant contribué à l'errance des jeunes. Il s'agit là du terreau qui a fait émerger la zone des années 1988-1995 »³⁷.

« Chez ces adolescents le départ en errance a eu lieu un jour de conflit, encore plus fort que les autres, fait d'un cumul de difficultés familiales, scolaires, relationnelles, d'une altercation de plus avec le père, ... Il est alors l'instant qui marque concrètement une rupture déjà engagée avec le corps social, rupture ancrée bien en amont et que l'on peut penser être construite sur une immaturité affective ayant empêché de construire une identité solide et autonome »³⁸.

La zone est vue comme un lieu de solidarité, où l'on partage les mêmes idées, la même envie de vivre sans contraintes. Elle correspond aussi à une « quête d'identité groupale » ou d'après François CHOBEAUX, « un moi collectif, forcément enfermant, suppléerait l'absence d'un moi individuel non ou mal structuré »³⁹. Or cette idéalisation de la vie à la rue, en groupe, est souvent décevante pour ces jeunes. En effet, la solidarité n'existe pas vraiment dans ces communautés. Chantal BRAND-GABORIT, dit « les liens se font et se défont au gré

³⁵ Robert BIANCO-LEVRIN dans, *Jeunes perdus sans collier*, Boris THIOLAY, L'Express, Op.cit.

³⁶ François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Op.cit, p.17

³⁷ François CHOBEAUX, *Les nomades du vide*, Op.cit, p.38

³⁸ François CHOBEAUX, *Jeunes en errance et hébergements festivaliers*, Op.cit, p.28

³⁹ François CHOBEAUX, *Les nomades du vide*, Ibid., p.38

des nécessités du jour et de l'urgence de la survie »⁴⁰. Ces jeunes sont à la recherche d'un groupe auquel appartenir, ils affirment souvent l'existence de telles communautés, mais la réalité est plus faite de vols, de violence et d'absence de confiance en l'autre. Il existe néanmoins, d'après François CHOBEAUX des groupes stables, composés autour d'un noyau solidaire, d'un binôme stable ; « il ne s'agit que d'une solidarité interne, à usage confidentiel et sélectif limité à quelques personnes ».

Un des autres risques de départ à l'errance, est la toxicomanie ou l'alcoolisme. En effet, François CHOBEAUX explique que pour ces jeunes d'une vingtaine d'années, fortement engagés dans ces pratiques de consommation, l'errance « sera pour eux une fuite bien entendue permanente car ils y seront sans cesse rattrapés par ces pratiques qui sont un des traits majeurs de cette société »⁴¹.

La troisième cause d'un engagement dans la zone serait consécutive à un choix politique « fait d'une rupture revendiquée avec les valeurs et les normes de la société »⁴². D'après cet auteur, le mouvement *squatters* dans ses évolutions actuelles « est pour eux un lieu d'investissement social, de militantisme direct, et peut être à terme le moyen de construire et de structurer de façon argumentée des analyses sociales restées jusqu'alors sans logiques réelles »⁴³. Beaucoup de ces jeunes disent avoir choisi ce mode de vie par rapport à leurs idéaux, ou s'ils ne l'ont pas choisi, ils peuvent le justifier ainsi. Un jeune errant que j'ai pu rencontrer m'a d'ailleurs dit « toi, tu dois être comme les autres, endormis par les médias et tout le reste. » Les médias ont une image négative chez ces jeunes, comme les politiques et institutions, qui représentent une sorte d'autorité et de normes auxquels ils ne veulent ou peuvent plus appartenir.

Il y a des jeunes qui choisissent la marginalité, en raison d'une culture ou par l'envie de mettre en cohérence ses idées et revendications avec son style de vie.

Néanmoins, François CHOBEAUX émet un bémol sur le « choix » que feraient ces jeunes à être dans l'errance. Selon lui, l'errance pour les jeunes c'est « une fuite d'eux même et non pas la construction d'une alternative collective, politique et sociale viable »⁴⁴. En effet, certains jeunes peuvent revendiquer cette errance mais en souffrir en même temps. « Il n'a pas de but à l'errance sinon l'errance elle-même » d'après le sociologue, David LEBRETON. Cette phrase reprise par François CHOBEAUX, veut dire que ces jeunes sont dans une fuite, ils sont sans réel projet ni but. Ils peuvent se perdre dans cette errance et en même temps,

⁴⁰Chantal BRAND-GABORIT, *A propos de l'errance des jeunes*, Op.cit.

⁴¹François CHOBEAUX, *Les nomades du vide*, Op.cit, p.39

⁴²Ibid., p .39

⁴³Ibid., p.39

⁴⁴François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Op.cit, p.18

perdre la base éducative qu'ils ont pu recevoir dans leur adolescence et jeunesse, qui sera pour eux plus tard, si l'errance ne s'éternise pas une base de reconstruction et d'insertion. François CHOBEAUX constate que « La vie de zonard est en fait beaucoup plus pour eux la fuite permanente, douloureuse et désespérée, d'une souffrance individuelle impossible à gérer et à dépasser, que la mise en acte du choix d'un mode de vie épanouissant fait d'hédonisme, de convivialité inventive et de liberté ».⁴⁵ Ils vivent dans l'immédiateté, dans une fuite permanente de la réalité.

S'ils peuvent revendiquer le choix d'être à la rue, les spécialistes expliquent souvent, qu'une fois passé « la lune de miel », leur premier été souvent, ils se retrouvent confrontés à la réalité de la rue et à sa violence. Certains jeunes en errance expliquent être à la rue suite à un choix de leur part, pour mettre en cohérence leurs idéaux avec leur style de vie, pour vivre en adhésion avec leurs valeurs et normes culturels. Les jeunes errants revendiquent appartenir à une culture particulière, qui les a influencé dans ce « choix » de vie.

3.3- Du zonard au jeune errant, impact des différents mouvements culturels :

Tout au long de l'histoire occidentale, François CHOBEAUX explique qu'il y a eu des figures marquantes de la marginalité comme les Hobos d'Amérique du Nord, les Hippies, ou encore les Nomades. Mais aucune de ces populations ne ressemblent aux errants actuels. En effet, l'auteur du livre « Intervenir auprès des jeunes errants » dit que « la différence avec les errants c'est que eux [les hobos, hippies,...] savent pourquoi ils sont dans un lieu et pourquoi ils partiront pour d'autres lieux... Les errants les traversent ».

L'histoire des jeunes errants semble étroitement liée aux différents mouvements culturels de ces quarante dernières années. Pour bien comprendre le phénomène de l'errance chez les jeunes, et de l'importance de la culture dans leur marginalité, nous allons évoquer différents mouvements⁴⁶ qui ont lieu depuis les années 30. Certains de ces mouvements ont un lien direct avec l'identité revendiquée par des jeunes errants, d'autres n'ont pas forcément de liens mais avaient cette notion de revendication, de culture, d'identité et de marginalité qu'il est tout de même intéressant de connaître.

Dans ces derniers mouvements, nous pouvons parler du mouvement allemand des années 30 à 50, appelés « Wandervögel » (= « oiseaux migrateurs »), il existerait chez ce groupe une ressemblance avec l'actuelle marginalité d'une jeunesse française, comme nous

⁴⁵ François CHOBEAUX, *Les nomades du vide*, Op.cit, p.29

⁴⁶ François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Op.cit, p.12 à 16

l'explique François CHOBEAUX. Il y eu aussi les Beatniks dans les années 50 qui fut un mouvement rejetant les tabous sociaux, principes de la société, ils proposaient une vie faite de relations naturelles, d'absences de domination et de non-violence.

Concernant les mouvements ayant eu une grande influence sur les jeunes errants, il y a le mouvement Punk et Traveller's. Ces mouvements sont faits d'une culture forte, liée étroitement à la musique et au style de vie. Pour bien les comprendre il conviendra d'expliquer ces mouvements autant sur le plan culturel, musical, sur le mode de vie et les revendications.

3.3.1- Du mouvement Punk... :

Dans les mouvements plus proches de la population des jeunes errants et de la culture qu'ils revendiquent, il y a le mouvement Punk. Ce mouvement est né au début des années 1970 dans le Nord des Etats-Unis. Il est rapidement apparu en Grande-Bretagne puis en France dans les années 1975-1976. C'était une « Révolution musicale », et un phénomène de « contestation radicale du progrès et plus largement de la société et de ses normes compassées » affirme François CHOBEAUX. Avec ce mouvement musical, s'en suivit de près un style vestimentaire reconnaissable, fait de provocation, de treillis, de l'apparition des premiers gros piercing, et à côté de cela de comportements extrêmes.

François CHOBEAUX explique que le mouvement Punk ne fut pas qu'une révolution musicale, il avait aussi sa propre philosophie ; « *No Futur* ». Cette population de l'époque était libertaire, revendicatrice, antiraciste, antimilitariste, le mouvement Punk avait ainsi sa propre politique. François CHOBEAUX écrit « les aspects politiques du punk et son lien avec le rock alternatif et politique structureront une partie de la « zone » française jusqu'au milieu des années 1990, avant que la planète techno portée par les traveller's n'emporte tout sur son passage »⁴⁷. En effet, beaucoup de jeunes errants se revendiquent du mouvement punk de ces années là, sans parfois connaître réellement ce qu'il a été.

Toujours étant que ce mouvement a eu une grande influence dans la vie de certains jeunes en errance, ils pouvaient se reconnaître dans cette culture. En effet, François CHOBEAUX explique que lors de sa première rencontre avec ces jeunes, pendant le festival de Bourges en 1991, les errants se sont présentés comme des « zonards » vivant dans la « zone ».

⁴⁷ François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Op.cit, p.15

3.3.2- Au mouvement Traveler's ; Influences :

Concernant les traveller's, il est aussi important de connaître ce mouvement puisque la rencontre de ce groupe avec les « zonards français » dans les années 1995 allait être « un choc ». Ce groupe arriva de Grande-Bretagne, « composée d'ouvriers, d'étudiants », etc.... « Ils étaient organisés en tribus (*tribes*), se déplaçant et vivant dans des grands véhicules industriels, bus réparés... » d'après la description de l'auteur *Intervenir auprès des jeunes en errance*. Un nouveau mouvement culturel arrivait, avec son propre mode de vie, style musical, vestimentaire, et ses propres protestations.

C'est en 1995, au festival d'Aurillac que les « zonards français » (se revendiquant du mouvement punk) et les Traveller's se rencontrent pour la première fois ; « c'est un choc ».

D'un côté, il y a ces zonards qui circulent en stop ou bien, clandestinement, en train, et de l'autre il y a ces traveller's arrivant en camions, retapés, réparés, organisés pour la vie quotidienne. Les premiers découvrent des groupes structurés, autonomes et solidaires, les zonards trouvaient enfin ce « grand modèle collectif » tant recherché.

Aujourd'hui même si un nombre important de ces jeunes errants se revendiquent Punk, appartenant à sa culture, il apparaît, selon François CHOBEAUX, que beaucoup d'entre eux ne connaissent pas réellement cette culture. Ils sembleraient qu'ils prennent le côté provocateur, le style vestimentaire sans connaître réellement ses revendications et idéaux. Ils sont d'après Christophe BLANCHARD, « beaucoup moins politisés que leurs aînés »⁴⁸ et d'après François CHOBEAUX, les jeunes errants sont « bien plus les produits et les victimes d'un affaiblissement des liens sociaux et de fragilisations familiales, que les acteurs et les créateurs conscients et responsables d'un nouveau style de vie »⁴⁹. Leur errance dépend plus de leur rupture familiale comme nous l'avons vu précédemment et de leur difficulté à se projeter dans un futur. Etre dans l'errance est plus dû à un contexte socio économique difficile, insécurisant pour ces jeunes et qui ne leur permet pas de s'y insérer, plutôt qu'une réelle revendication politique.

3.4- L'alcool, les drogues et médicaments :

Dans les années 70 est apparue une massification de l'usage de drogues, en lien avec des idéaux contestataires, libertaires peut être liée aux différents mouvements décrit

⁴⁸ Christophe BLANCHARD, *Des routards prisonniers dans la ville, Sociétés et jeunesse en difficultés* [en ligne], N°7, Printemps 2009, mis en ligne le 8 octobre 2009, consulté le 24 novembre 2009. URL : <http://sejed.revues.org/index6292.html>

⁴⁹ François CHOBEAUX, *Les nomades du vide*, Op.cit, p.29

précédemment. Cet usage des drogues a aussi en commun le même rejet des normes sociales de leur époque, comme l'explique Xavier EMMANUALLI et Clémentine FREMONTIER, les auteurs de *La fracture sociale*. Ces jeunes qui font l'usage de drogues mettent en avant l'expérience, les produits sont alors vus comme un moyen d'expression, de création et un outil pour s'affranchir de la société et de ses normes.

Aujourd'hui, la drogue toujours aussi présente n'est plus réellement vue sous cet angle, mais bien plus comme un moyen d'oublier la réalité momentanément. Elle ne correspond plus à aucune revendication, ni cause mais elle se veut plus comme un remède pour certains à leur mal-être. « *Encore une bière, pour oublier une vie amère* » chante le groupe les Sales Majestés, groupe punk-rock référence des années 1990, cité par Christophe Blanchard. Les jeunes errants, comme beaucoup de personnes SDF font où ont fait un usage important de drogues ou alcool. En effet, d'après l'observatoire du SAMU social de Paris et l'enquête faite par le SAMENTA⁵⁰, montre que « la présence d'au moins une addiction concerne 37.5% des jeunes. La dépendance à l'alcool touche 20.5% d'entre eux. La consommation de cannabis quotidienne ou quasi quotidienne au cours des 12 derniers mois concerne 24.5% des jeunes et elle atteint 44.4% de ceux présentant une schizophrénie. Les consommations quotidiennes ou quasi quotidiennes de cocaïne, des médicaments détournés de leur usage et du Subutex sont retrouvées dans des proportions équivalentes (2.9%).»⁵¹

Les mouvements culturels tels que le Punk et Traveller's ont eu une réelle importance et influence dans la construction de l'errance d'aujourd'hui en France. Après avoir fait cet historique des mouvements de marginalité qui ont influencé les jeunes errants, je peux plus particulièrement et précisément, orienter la réflexion sur la population des jeunes en errance.

3.5- Quête identitaire et sentiment d'appartenance à un groupe:

A travers cette exploration du profil des jeunes errants, on s'aperçoit que leur parcours, leur mode de vie, leur style s'attache beaucoup à une identité qu'ils revendiquent. Qu'elle est cette identité ? On sait aussi que les jeunes errants sont dans une quête d'appartenance à un groupe de pairs, à une communauté.

⁵⁰ L'étude de SAMENTA a été financé par : le Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté ; Haut commissaire à la jeunesse, l'Institut de veille sanitaire (InVS), la Direction générale de la santé (DGS), la région ile de France, l'Institut de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), la Préfecture de Paris, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), la mairie de Paris.

⁵¹ Livret sur la Journée scientifique de l'observatoire du Samu social de paris, le 15 décembre 2009, *Les jeunes sans logement personnel : santé psychique et comportements addictifs* par le Dr Christine CHAN-CHEE (de l'Institut de Veille Sanitaire) et le Dr Michel BOTBOL (psychiatre de l'administration centrale de la PJJ).

La définition des sciences humaines dit que « l'identité est une ensemble de signification (variables selon les acteurs d'une situation) apposées par des acteurs sur une réalité physique et subjective, plus ou moins floue, de leurs mondes vécus, ensemble construit par un autre acteur. C'est donc un sens perçu donné par chaque acteur au sujet de lui-même ou d'autres acteurs »⁵². Il y a donc la une notion de représentation, d'une image qui peut être renvoyée. Concernant les jeunes errants, leurs images extérieures peuvent faire peur, ou inquiéter. Ils peuvent renvoyer une image d'eux qui n'est pas forcément une réalité, ou qui tient à des représentations de la société sur cette population.

D'après la psychologie sociale, « les référents identitaires (ce par rapport à quoi on se définit) peuvent être en quantité considérable. Ils sont pour la plupart, des concepts plus ou moins étendus qui font appel au vécu, aux représentations, aux conduites. »⁵³

Il existe, en effet, différents référents identitaires qui sont comme une liste de caractères auxquels nous pouvons nous identifier et qui donc définit notre identité. Concernant plus particulièrement les jeunes errants, nous pourrions citer les référents culturels (idéologie, valeurs culturelles, codes culturels, mode de vie, vision du monde, croyances, normes, etc), ainsi que les référents psychosociaux qui comportent les références sociales, les images identitaire venant des autres acteurs, les affiliations et appartenance connues (groupes de pairs, d'appartenance), les symboles et signes extérieurs.

Ces différents référents identitaire semblent se rapprocher de l'identité d'un jeune errant, il est attaché à une culture et donc pourrait s'être construit une identité culturelle. L'identité groupale est aussi intéressante dans le profil des jeunes errants car ils sont souvent dans un idéal groupal, en quête d'une communauté qui leur ressemble pour palier à des ruptures familiales par exemple. Dans ces cas là, les jeunes errants peuvent tenir d'une identité groupale, prenant des référents concernant l'appartenance groupale.

« Dans une société complexe où un grand nombre de groupes ou de catégories sociales existent, l'appartenance à certains groupes sera plus importante pour l'individu que l'appartenance à d'autres. »⁵⁴. Cette explication d'appartenance au groupe peut s'apparenter au mal-être que peuvent ressentir certains jeunes errants dans la société, dans leur famille, dans le système scolaire. Il y a, à un moment donné, une rupture, et le jeune va alors chercher à appartenir à un groupe, s'y référer, s'y intégrer. Appartenir à un groupe pourra donc avoir une plus grande importance pour le jeune errant que pour un autre jeune.

⁵² Alex MUCHIELLI, *L'identité*, Que sais-je ?, PUF, Paris, 2009, p.12

⁵³ Ibid., p.42

⁵⁴ Lucy BAUGNET, *L'identité sociale*, Dunod, Les topos, Paris, 1998, p.69

Le jeune errant ayant connu une rupture, est souvent en quête d'un groupe de pairs, qui pourra remplacer son réseau primaire qu'il a souvent perdu. Les jeunes errants, comme on l'a dit plus haut, ont à l'esprit l'imaginaire d'une vie en groupe, d'une communauté solidaire. Même s'ils peuvent être déçus de cette vie, leur quête d'un idéal groupal est réelle. Ils sont à la recherche d'un groupe avec lequel ils pourront partager les mêmes valeurs, normes, la même culture, et ainsi pouvoir s'identifier à ce groupe, trouver sa propre identité. François CHOBEAUX explique que dans ces sous-culture marginale et dans le mouvement squat auquel le jeune errant adhère, se trouve peut être « une identité marginale collective en construction ».⁵⁵

Ainsi le jeune errant pourra se différencier pour ressembler au mieux à son groupe d'appartenance. Comme il a été dit précédemment, appartenir à un groupe peut aussi faire que nous accentuons nos ressemblances avec les membres du groupe et que nous accentuons nos différences avec les membres des autres groupes. Ainsi, le chien du jeune errant peut avoir une réelle importance dans ce processus d'identification. En effet, la possession d'un chien est réellement devenu un marqueur identitaire car beaucoup de jeunes errants en possède un, déambulant dans les centres des grandes villes, toujours ensemble, au point qu'une nouvelle appellation est venue identifier ce binôme ; Les « Punks à chiens ». Résonne derrière cette appellation, l'impact culturel qu'a eu le mouvement punk sur l'errance des jeunes en France, et le nouveau phénomène ou l'animal, le chien est devenu le compagnon du jeune en errance.

Qui sont ces Punks à chiens ? C'est ce que je tenterai d'explicitier dans la partie suivante. Par la suite, j'essaierai d'analyser et de mieux comprendre les liens qui unissent le chien et son jeune maître sans-abri.

IV - Les « Punks à chiens » :

Un jeune en errance a pu me dire lorsque je le questionnais sur le logement, les hébergements ; « Moi ma maison, c'est mon sac à dos et mon chien ». Le chien a un rôle important dans la vie du jeune, il lui apporte ce qui lui manque et l'animal devient un véritable repère. Christophe BLANCHARD explique dans son étude⁵⁶, que le chien n'est vu que comme un attribut de plus à la panoplie de l'errant, « composée d'un treillis, d'un sac à dos et d'un pack de bières ». Or, d'après mes différentes lectures, entretiens et réflexions

⁵⁵ François CHOBEAUX, *Les nomades du vide*, Op.cit, p.39

⁵⁶ Christophe BLANCHARD, *Des routards prisonniers dans la ville*, Op.cit.

personnelles, ces liens peuvent être importants à connaître et comprendre pour avoir une meilleure vision, plus globale du moins, des situations des jeunes errants. D'après Christophe BLANCHARD, « l'homme et l'animal constitueraient un binôme autonome qu'il s'agirait d'étudier ».

4.1- L'imaginaire d'une vie idéale, solidaire et libertaire :

Outre le contexte socio-économique, familiale, éducatif dans lequel le jeune a évolué et qui ont été des facteurs de départ dans l'errance, outre les mouvements culturels dont ils peuvent se revendiquer, il y a aussi dans les causes de l'errance un imaginaire construit autour d'un idéal de vie en communauté, autonome, solidaire, une vie faite de voyages. Ils imaginent comme réponse à leur mal-être cette vie en groupe, avec à l'esprit le souvenir très présent des « communautés rurales post-1968 et de la dynamique hippies, la rupture punk de 1975, la rencontre des routards, à la charnière 80-90 avec la transmission de bribes de la culture beatnik », les premières rencontres avec les traveller's anglais passés en France, etc. Toutes ces images sont encrées dans l'esprit des jeunes qui souffrent déjà dans leur milieu et rêvent d'une autre vie dans une illusion groupale.

François CHOBEAUX écrit « toutes ces images de rupture et de fonctionnement groupal ont alimenté l'imaginaire de ces jeunes en quête d'identité collective, insatisfaits de la vie sédentaire et de son tissu relationnel, ayant du mal à construire leur identité du fait de difficultés intimes ».⁵⁷

Ces jeunes errants, aussi appelés « Punks à chien », car majoritairement accompagnés de cet animal sont donc dans l'errance à cause de différentes dimensions ; familiale, socio-économique ou encore individuelle, qui joue aussi un rôle important.

Ces jeunes sont en recherche d'une communauté, d'un idéal de vie en groupe, nomades, et libertaires. Néanmoins, il apparaît que souvent leur errance est immobile et sans réelle solidarité. L'animal de compagnie qu'est le chien vient donc ici jouer un rôle important dans cette errance. Il est l'une des causes de leur immobilisme, ils deviennent « prisonnier de la ville », le chien est aussi celui qui vient colmater les blessures de la réalité de la rue faite de désillusion, de violence, de solitude.

⁵⁷ François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Op.cit, p.25

4.2- Le chien, compagnon de galère du jeune errant:

Lors de mon entretien avec le responsable de la cantine sociale, il a pu me dire que beaucoup de personnes sans-abri qu'il rencontrait dans le cadre de son travail possédaient un chien. Il m'a apporté des données quantitatives, datant de 2008, répertoriant les sans-abri accompagnés d'un chien au restaurant social.

En 2008, sur 33 jeunes femmes de 18 à 25 ans, 25% d'entre elles possédaient un chien. Les hommes du même âge étaient au nombre de 108, dont 20% à posséder un chien. Sur 25 femmes de plus de 25 ans, 33% d'entre elles avaient un chien, et sur 229 hommes, ils étaient 13%. Le responsable de ce restaurant social a donc conclu en disant « c'est une grosse dimension du public accueilli, surtout que parfois ils ont plusieurs chiens ; 4, 5 ou même 8 ». Il y a donc une grande partie de la population accueillie qui possède un chien. Les plus jeunes ne sont pas les moindres.

Le chien a une réelle importance dans la vie des sans-abri, des jeunes errants. Le responsable de la cantine sociale explique aussi que pour intervenir auprès de cette population « on approche le chien et on remonte la laisse jusqu'au bonhomme ». Les intervenants sociaux de ce restaurant social peuvent se servir du chien pour aider individuellement les jeunes en errance. L'animal a donc son importance dans la vie du sans-abri et dans l'intervention sociale. Il est important d'après lui, de reconnaître ce lien entre l'homme et son chien et de le respecter. Pour beaucoup de jeunes en errance, leur chien est devenu bien plus qu'un animal. Il a pris une place très importante dans sa vie, dans sa « survie » à la rue. L'animal peut devenir le protecteur, le substitut affectif, la famille, l'image d'une revendication, le lien social avec les autres mais l'animal peut aussi être un frein à l'insertion.

Je vais maintenant expliciter plus précisément ce que le chien peut représenter pour un jeune errant, son rôle, et l'être symbolique qu'il peut devenir.

4.3- Le chien devenu un substitut affectif :

Le chien pour les jeunes errants et plus largement pour tout possesseur de cet animal est source de sécurité. En effet, d'après Josée BENNETT, psychologue, « les animaux sont sécurisants puisqu'ils sont une source constante d'amour et de compagnonnage. Par leur présence chaleureuse et inconditionnelle, ils procurent un support affectif considérable »⁵⁸.

⁵⁸ Josée BENNETT, *Un animal pour se révéler soi-même*, Cyno-logique, Richesses et réalités de la relation Homme / chien, en ligne ; http://www.cyno-logique.com/la_relation_homme_chien/homme_chien_amour.htm

Cela veut bien dire, que l'animal, ici plus particulièrement le chien, est une source d'affection importante et donc rassurant, sécurisant. Pour des jeunes à la rue, ces besoins de sécurité sont bien plus importants vis-à-vis de la dangerosité de la rue. D'ailleurs, une responsable du Service Hygiène et santé de la ville, qui s'occupe des nuisances liés aux différents squattes, aux nuisances et odeurs liés aux chiens et au mode de vie de ces jeunes sur le domaine publique, dans la ville où j'ai effectué mon étude, m'a expliqué que le chien était une véritable protection pour eux, « le chien réagit, entend plus vite qu'eux, pour les protéger et pour garder leurs affaires ».

Ils sont aussi souvent à la rue suite à une rupture familiale importante, le chien leur apporte alors de l'affection qui peut leur manquer. Josée BENNETT ajoute « plus le besoin émotionnel est profond, plus l'animal devient important »⁵⁹. On peut ici, sans trop s'avancer, faire un lien avec la situation de l'errance des jeunes, des personnes qui ont sûrement un besoin plus fort d'affection.

L'animal prend alors une place très importante dans la vie de ces jeunes, au point qu'ils créent une « relation humaine » entre eux, comme a pu le remarquer le responsable de la cantine sociale. En effet, suite à ses observations il a pu dire de ses relations ; elles sont « presque pas normal », « leur relation aux chiens est complètement différente », « ils les mettent [les chiens] sur un piedestal, c'est complètement démesuré ».

En effet, dans différentes lectures, notamment François CHOBEAUX, et les entretiens que j'ai effectués, la relation quasiment fusionnelle au chien est souvent abordée. Un sujet qu'il est intéressant d'analyser et de mieux comprendre.

François CHOBEAUX fait un parallèle entre un passé difficile, fait de rupture le plus souvent et l'acquisition d'un chien. En effet, il évoque beaucoup l'aspect affectif que peut prendre le chien dans la relation. D'après son livre, certains jeunes créent une forte relation à l'animal, ou il devient un substitut affectif. L'auteur recueille des paroles où les jeunes font référence à leur passé, leurs ruptures familiales, leurs déceptions. Le chien vient combler un manque, répare une injustice, prend une place de membre de leur famille sur lequel ils peuvent compter. Ainsi certains jeunes disent « il est le seul à me comprendre », « lui au moins il ne me laissera pas tomber », « je peux au moins compter sur lui »...

Le responsable de la cantine sociale notait d'ailleurs ; « il y a des relations même humaines entre eux. Ils sont 24 heures sur 24 ensemble, avec lui, ils dorment avec lui, collés pour se réchauffer, etc. » Les jeunes errants investissent de manière importante leur relation avec le chien, de manière voulue ou inconsciente et liée à leur situation. En effet, ils dorment

⁵⁹ Josée BENNETT, *Un animal pour se révéler soi-même*, Op.cit

ensemble pour se réchauffer la nuit, le chien est aussi là pour protéger son maître des dangers de la rue, des vols, agressions et autres. Le chien prend alors une place de protecteur, encore une fois sécurisante pour le jeune.

Cette relation forte et investie laisse paraître parfois un sentiment d'abandon aussi fort que le jeune pourra combler avec son chien. L'auteur François CHOBEAUX parle de « fidélité », le chien est le symbole de cette notion pour eux, il est fidèle et ne trahira pas son maître. Ils peuvent avoir confiance en quelqu'un, même si ce quelqu'un est un chien. Il arrive que des sans-abri n'ont plus confiance en l'être humain, après différentes expériences personnelles, ils font plus confiance aux chiens.

La relation peut être si forte qu'ils préfèrent faire passer le chien avant eux même. Leur animal devient le prolongement d'eux mêmes, ils vont en prendre soin et le faire passer avant leur propre bien-être. Le maître ne va pas avoir de CMU, ne se soignera pas forcément, faute de moyens, mais par contre son chien « sera vacciné, mangera bien, aura un carnet de santé bien suivi, etc. » rapporte le responsable de la cantine sociale. Le chien va passer avant eux, avant leur santé et leur bien-être. Une situation que j'ai eu en stage se rapproche de ce côté de la relation entre l'animal et le maître. En effet, une personne sans-abri, qui avait 3 chiens, exprimait régulièrement sa colère envers les hommes. Il pouvait dire que nous vivions « dans un monde de chiens, et que c'est à l'homme de s'y adapter », « le chien est bien meilleur que l'homme ». Il vivait dans un camion, dormait avec ses trois chiens, il les faisait passer avant lui, c'était comme s'il vivait en « meute », au même niveau que ses chiens. Une situation, pas forcément banale, mais pas exceptionnelle dans la situation d'un jeune errant.

Comme les humains, les chiens ont besoin d'un endroit sécurisé pour se reposer comme une « niche ». S'il n'en a pas, le chien se colle à son maître qui devient alors son seul repère. Dans le cas des personnes à la rue, ils deviennent alors essentiels l'un pour l'autre. Ainsi, les relations fortes entre une personne SDF et son chien se construisent des deux cotés.

D'après la FNARS (fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) la relation de dépendance à l'autre peut aussi se traduire du côté du chien d'une manière « anormale » que dans des conditions « normal » de vie, c'est-à-dire, quand le maître est dans un logement. En effet, quand le maître est à la rue, dans le cas ici des jeunes errants, le chien est très dépendant de son maître, la FNARS explique cela ; « le chien aura plus peur de perdre celui qui est devenu ce repère vital [le maître] et aura sans doute des difficultés à

rester seul, même brièvement »⁶⁰. Le chien est tellement « collé » à son maître, 24 heures sur 24 qu'il en devient dépendant. Ainsi le jeune errant et son chien créent une relation d'interdépendance, un lien très fort de besoin à l'autre et une incapacité à se séparer même brièvement.

4.4- Le chien comme symbole d'une famille réinventée:

Le jeune errant avec son chien reconstruit d'une certaine manière une famille fictive. D'après le sociologue Christophe BLANCHARD, « la relation entretenue avec le chien est de l'ordre de la paternité symbolique »⁶¹.

En effet, les ruptures, souvent familiales, qui les ont menés à la rue alors jeune et immature, les font aussi investir de cette manière l'animal. Les chiens deviennent comme des enfants dont il faut s'occuper, prendre soin, éduquer. Christophe BLANCHARD reprend dans son étude les paroles du sociologue Paul YONNET ; « dans l'élevage d'un animal familier, l'homme teste sa capacité éducative de façon analogue à la manière dont il interroge son statut d'éducateur parental au travers des réactions d'un enfant à son égard ». Le chien prend une telle importance pour le jeune errant qu'une séparation, un deuil est extrêmement mal vécu. Un jeune errant m'a d'ailleurs expliqué qu'un de ses quatre chiens était mort il y a quelques mois : « c'était horrible, c'est comme si je perdais quelqu'un de ma famille ». Ce jeune a alors vécu un véritable deuil et ressentit une souffrance très forte à la perte de son chien. Les jeunes errants ne peuvent s'en séparer, ils y sont si attachés que même les confier à un ami leur est très difficile. Le responsable du service hygiène et santé de la ville m'a expliqué que certains d'entre eux avaient jusqu'à 7 à 8 chiens : « cela devient un poids, mais il n'y a pas moyen de les faire s'en séparer ».

François CHOBEAUX, dans son ouvrage « Les nomades du vide » explique que les jeunes errants créent et sauvegardent les liens de filiation entre leurs chiens respectifs. Les chiots donnés resteront pour ces jeunes dans une famille. Le chien facilite alors le lien social avec ses pairs, mais aussi avec le reste de la population, ce que nous verrons plus tard. Cette sauvegarde de la filiation, permet aux jeunes errants de mieux s'intégrer dans un groupe, de se reconnaître d'une même communauté. François CHOBEAUX dit que « ces liens de parenté servent alors, comme dans le fonctionnement fusionnel des binômes que forment les maîtres

⁶⁰ FNARS, Fondation AP Sommer, , *Des maîtres et des chiens, Guide pratique pour l'accueil des personnes accompagnées de leur(s) chien(s)*, Plaquette réalisée pour les travailleurs sociaux et les maîtres en errance.

⁶¹ Christophe BLANCHARD, *Des routards prisonniers dans la ville*, Op.cit. Paul YONNET, *Jeux, modes et masses*, Paris, Gallimard, 1985, p.63

et leurs chiens, à substituer un fonctionnement familial imaginaire et transposé au réel fonctionnement familial défaillant dont souffrent ces jeunes ».

Le fait de sauvegarder la filiation de leurs chiens est en lien avec leurs propres ruptures, ils se reconstruisent une famille dans leur vie à la rue.

4.5- Avoir un chien ; une responsabilité :

Avoir un chien, c'est aussi une responsabilité. Il faut s'en occuper, le nourrir, lui prodiguer les soins nécessaires, le maître en est responsable aussi bien civilement que pénalement. Pouvoir prendre soin de son chien est une source de responsabilité pour le jeune errant, savoir s'en occuper peut aussi être le premier acte vers une meilleure prise en charge de soi même. C'est montrer que l'on en est capable, responsable, cela peut être revalorisant pour ces jeunes à la rue.

On peut aussi parler d'altérité dans la prise en charge du chien pour le jeune errant. En effet, s'occuper de quelqu'un d'autre, c'est sortir un peu de soi, de sa réalité pour s'occuper de « l'autre ». Avoir un chien, comme le dit la psychologue Josée BENNETT « répond à notre besoin d'être utile. Le fait d'être responsable d'un animal dépendant crée chez son propriétaire le sentiment d'être nécessaire et important. Les responsabilités qu'une telle relation exige se répercutent de façon positive sur l'équilibre psychologique et aide à l'estime de soi »⁶².

En somme, avoir un chien pour le jeune errant est source de revalorisation de soi. Le chien est dépendant de son maître, ce qui rend ce dernier responsable d'une vie, lui donne une responsabilité qui favorise l'affirmation de soi. L'assistante sociale que j'ai rencontrée et qui travaille auprès de cette population m'explique que dans cette relation le jeune prend soin de lui-même en prenant soin de l'autre. C'est constructif pour soi-même d'avoir à s'occuper de « l'autre ». Il y a dans cette relation un rapport dominé/dominant, qui revalorise et responsabilise l'homme et qui est tout à fait naturel pour le chien. Ce dernier l'accepte et voit son maître comme le chef, celui qui a le pouvoir de nourrir, soigner et punir. L'homme est vital pour le chien, l'animal obéit à celui qui est « tout » pour lui, son seul repère.

Parfois cette position de dominant, peut de manière marginale, expliquer la violence de certains maîtres sur leur chien. Une pratique majoritairement déplorée, mais qui existe tout de même. L'être violent se sent dominant et se revalorise ainsi. Comme l'explique Christophe

⁶² Josée BENNETT, *Un animal pour se révéler soi-même*, Op.cit.

BLANCHARD dans son étude, que ce soit pour le maître doux ou celui violent, « l'objectif demeure en tout cas le même. Se revaloriser à ses propres yeux et aux yeux des autres ».

Entre le jeune errant et son chien, c'est donc une relation particulière qui se construit. L'animal devient le « compagnon d'infortune », fidèle et affectueux. Il est source de réconfort, de responsabilisation, il donne aussi un sentiment de sécurité et de protection face à la violence de la rue. Le chien peut aussi devenir un lien social pour ces jeunes.

4.6- Vers une question de recherche :

Mes entretiens auprès de professionnels, de jeunes errants et toutes les données théoriques que j'ai pu rassembler et analyser dans ma phase exploratoire amènent différents éléments qu'il convient de synthétiser pour en arriver à ma question de recherche.

Les jeunes errants peuvent affirmer avoir fait ce choix de vie, par rapport à des idéaux, à une contestation de l'ordre établi par la société, mais il s'avère souvent que ce sont les fragilités familiales, individuelles, économiques qui les conduisent à la rue. Ils entrent alors dans un processus de désaffiliation et de déviance. En lien avec leurs idéaux, les jeunes errants vont par étape s'approprier cette déviance et ainsi se construire une nouvelle identité sociale.

La société va porter un regard sur ces individus déviants. Dans ce processus de désaffiliation les jeunes vont se construire une identité sociale en intégrant un groupe de pairs et en s'appropriant ces différences. Le jeune qui est dans un processus de désaffiliation, va affirmer ses ressemblances au groupe pour y appartenir. Ainsi, le style vestimentaire, les provocations, faire la manche, posséder un chien seront des identifications à ce groupe de pairs.

En effet, le chien apporte donc au jeune de la sécurité, de l'affection, etc., mais l'animal va aussi être une représentation de plus pour la société et ses normes. Le chien peut être un stigmate de plus et ainsi affirmer la déviance dans laquelle le jeune errant est entré. C'est ce qu'il me semble intéressant d'analyser dans cette partie de problématisation :

Ces éléments m'ont permis de faire évoluer ma réflexion. Ainsi m'interrogeant sur le processus de déviance des jeunes errants et sur la construction d'une nouvelle identité sociale, je m'oriente donc sur ce concept et sur la place du chien, en tant que marqueur identitaire qui vient interagir sur le processus de déviance. Mon questionnement de départ se modifie avec les données théoriques et empiriques présentées dans les parties précédentes et devient :

En quoi le chien, en tant que marqueur identitaire et facteur de représentation sociale vient-il marquer un peu plus la déviance du jeune errant et donc son exclusion ?

V – Le processus de déviance :

Pour expliquer en quoi le chien tient un rôle important dans le processus de marginalisation des jeunes errants, il semble pertinent d'analyser le concept de « déviance », d'après Howard BECKER, et son ouvrage *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*⁶³, d'un point de vue sociologique.

Ainsi je commencerai par analyser le concept de déviance et le processus dans lequel se trouve les jeunes errants, puis je ferai un lien avec la construction d'une nouvelle identité sociale qui serait la conséquence de ce processus.

Dans une deuxième partie, je montrerai en quoi le chien à un rôle dans l'affirmation d'une déviance pour le jeune errant et comment il lui permet de construire cette nouvelle identité et d'appartenir à un groupe de pairs, un groupe déviant.

5.1- Le concept de déviance et la construction d'une nouvelle identité sociale :

Le concept de déviance induit la notion de normes. Les normes sont mises en place dans la société, dans des groupes sociaux etc. Elles peuvent être formelles (lois) ou informelles. D'après Howard BECKER « les normes sociales définissent des situations et les modes de comportements appropriées à celle-ci : certaines actions sont prescrites (ce qui est « bien »), d'autres sont interdites (ce qui est « mal »). Si ces normes sont transgressées par un individu, celui-ci peut être alors considéré comme déviant, comme « étranger » au groupe.

Le déviant peut être considéré comme étranger, ou alors il peut considérer le groupe qui le juge comme étranger à son univers, ne leur confédérant pas les pouvoirs de le juger.

Le déviant peut donc nier le fait d'avoir transgresser une norme, estimant être dans le vrai et expliquer que ce sont ceux qui le juge qui ont tort. Ou alors, le déviant peut affirmer avoir transgresser une norme et accepter d'être jugé ou d'être puni, par exemple, avoir une amende s'il y a eu infraction de la route.

Les groupes sociaux n'ont pas forcément la même définition de la déviance car ils peuvent avoir des normes différentes. Or, Howard BECKER explique que les individus peuvent appartenir à différents groupes sociaux, ainsi un individu peut être jugé comme déviant dans un groupe et pas dans l'autre ; « une personne peut transgresser les normes d'un groupe par une action qui est conforme à celles d'un autre groupe »⁶⁴.

⁶³ Howard S. BECKER, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985

⁶⁴ Ibid., p.32

La conception sociologique de la déviance c'est la transgression d'une norme acceptée d'un commun accord par le groupe.

« Les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance », c'est donc la société qui crée la déviance.

Un acte est considéré comme déviant seulement si le groupe réagit. En effet, la déviance est le « produit d'un processus qui implique la réponse des autres individus à ces conduites »⁶⁵. Si le groupe n'a pas de réaction suite à un acte déviant d'un individu, il ne sera pas considéré comme déviant. « Le caractère déviant ou non, d'un acte donné dépend en partie de la nature de l'acte (c'est à dire de ce qu'il transgresse ou non une norme) et en partie de ce que les autres en font ». Néanmoins, un individu peut aussi échapper à la catégorisation en tant que déviant en cachant ses actes déviants. En effet, Howard BECKER prend l'exemple des toxicomanes qui peuvent jusqu'à un certain point garder secrète leur déviance.

Howard BECKER dans son ouvrage sur le concept de déviance, en arrive à évoquer le concept de carrière déviante. Il évoque l'idée que des individus considérés comme déviant par le groupe, la société, peuvent de plus en plus « affirmer cette déviance et finir par adopter une identité et un genre de vie radicalement déviants »⁶⁶.

La carrière déviante s'établit en différentes étapes. La première est la transgression d'une norme. Cette transgression peut être faite de manière intentionnelle mais aussi non-intentionnelle. Dans ce dernier cas, l'acte peut alors reposer « sur l'ignorance soit de la norme soit du fait que celle-ci s'applique à ce cas ou à cette personne »⁶⁷.

Quand il y a un acte de déviance intentionnelle, la raison serait la motivation de l'individu. Howard BECKER évoque alors deux théories, la première : la théorie psychologique trouverait « les causes des motivations et actes déviants dans l'expérience individuelle précoce, qui engendre des besoins inconscients que l'individu doit satisfaire pour maintenir son équilibre ». La théorie sociologique, elle, « cherche dans la société des sources de tension socialement structurées : ceux qui occupent des positions sociales soumises à des exigences contradictoires sont tentés de résoudre ce problème par des moyens illégitimes ». Ainsi, la théorie sociologique évoque l'idée que la société, elle même, incite inconsciemment à des actes déviants quand des individus sont soumis à une pression.

⁶⁵ Howard S. BECKER, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Op.cit, p.37

⁶⁶ Ibid., p.47

⁶⁷ Ibid., p.48

Pour l'individu qui commet un acte déviant intentionnellement, il semblerait que le maintien d'apparences conformes, la réputation ou encore la conservation d'un emploi ne représente pas un enjeu pour lui. Howard BECKER évoque cette idée car selon lui, toutes personnes a déjà eu des tentations déviantes mais qu'il a pu et du les réprimer, les conséquences représentant alors un enjeu trop important.

Même si l'acte déviant est commis, les individus restent sensible aux normes de la société et en ont conscience, donc pour accomplir l'acte déviant, Howard BECKER, explique qu'ils peuvent mettre en place des techniques de « justifications » de la déviance.

En dehors de ces actes déviants exceptionnels, il y a l'individu qui « maintien sur une longue durée une forme déterminée de déviance, qui fait de la déviance un genre de vie, et qui organise son identité sur la base d'un mode de comportement déviant »⁶⁸.

L'individu peut donc se créer une nouvelle identité sociale en étant dans une forme de déviance affirmée. Ainsi, le jeune errant peut affirmer, dans le processus de déviance, cette marginalité pour la vivre complètement.

Dans la deuxième partie, je vais analyser le processus de déviance par rapport aux jeunes errants et montrer comment ils peuvent se construire une nouvelle identité sociale.

5.2- Processus de déviance et construction d'une identité pour le jeune errant :

En effet, il y a une construction identitaire dans le processus de déviance. Les activités déviantes qui sont devenues plus constantes « reposent sur le développement de modes et d'intérêts déviants »⁶⁹. Ce sont ces modes socialement appris qui sont à l'origine de ces activités déviantes. Les individus expérimentent ces activités déviantes au cours d'interactions avec des déviants plus expérimentés, c'est le groupe, qui influence en partie au départ, l'individu dans des actes déviants. Ces actes deviennent ensuite durables.

Howard BECKER explique alors que « les individus apprennent à participer à une sous-culture organisée autour d'une activité déviant particulière »⁷⁰, il prend ici l'exemple des toxicomanes, mais je peux aussi y faire un parallèle avec les jeunes errants. Les SDF, les jeunes errants ne sont-ils pas les « désaffiliés par excellence » comme l'a dit Robert CASTEL⁷¹. Les jeunes errants sont des marginaux, c'est à dire, en dehors des normes de la

⁶⁸ Howard S. BECKER, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Op.cit , p.53

⁶⁹ Ibid., p.53

⁷⁰ Ibid., p.54

⁷¹ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Op.cit, p.30

société. Ils sont considérés comme déviants, ils peuvent être dépendants à la drogue, ils peuvent représenter l'incapacité de la société à intégrer tous ces individus.

Ils peuvent aussi renvoyer l'image d'une fragilité de l'être humain et du statut social.

En dehors de cette catégorisation de marginaux, les jeunes errants sont entrés dans une sous-culture, et entré dans la déviance sur la durée. Howard BECKER dit que « être pris et publiquement désigné comme déviant constitue probablement l'une des phases les plus cruciales du processus de formation d'un mode de comportement déviant stable »⁷². Ainsi, les jeunes qui se trouvent dans un processus de désaffiliation, qui peuvent passer des nuits à la rue, leur style vestimentaire, faire la manche, vont être des caractéristiques qui pourront amener les groupes sociaux à désigner ces jeunes comme déviants. Or, cette catégorisation des jeunes errants vont les amener à affirmer encore plus cette déviance.

C'est dans ce processus de déviance, d'affirmation de sa déviance qu'il y a aussi un changement dans l'identité du jeune errant. La conséquence principale de la stigmatisation d'un individu comme déviant est un changement dans l'identité de l'individu aux yeux des autres.

La personne qui a commis un acte déviant acquiert un autre statut au regard de la société, car il lui a été découvert une autre personnalité. Il sera donc catégorisé comme « pédé », « drogué » comme le dit Howard BECKER, ou dans le cas des jeunes errants ici, comme « clochard », « SDF », « Punks à chiens ». L'individu acquiert une « identité déviante »⁷³. La société reconnaît en premier l'identité déviante d'une personne avant tout le reste. Quand une personne croise un SDF, c'est ce statut de déviant qui est en premier lieu repéré. C'est aussi ce qu'appelle Howard BECKER, le processus « d'amplification de la déviance ».

La dernière étape dans une carrière déviante est l'entrée dans un groupe déviant organisé. Ce que la personne fait pour entrer dans ce groupe ou la conscience d'y être intégrée, influence la conception que l'individu a de lui-même. Ce processus de carrière déviante est aussi la construction d'une identité sociale.

5.3- Identité sociale et groupe d'appartenance

D'après Tajfel et Turner (1979, 1986), un groupe existe lorsque des individus ont conscience d'en faire partie et qu'ils se catégorisent dans ce groupe. Ils expliquent aussi la catégorisation sociale comme définissant la place des individus dans la société, il y a

⁷² Howard S. BECKER, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Op.cit, p.54

⁷³ Ibid., p.55

appartenance groupale quand ces individus se définissent et sont vu comme membre du groupe⁷⁴. Ce sont donc ces groupes sociaux qui donnent à leur membres une « identification sociale appelée identité sociale ». Cette identité sociale c'est la conscience qu'a un individu de faire partie d'un groupe et la valeur qu'il donne à cette appartenance.

D'après cette explication de ce qu'est un groupe, une identité sociale, je peux dire que les jeunes errants sont dans cette construction. En effet, ils appartiennent à un groupe de pairs, et le processus de déviance dans lequel ils se trouvent fait qu'il y a construction d'une nouvelle identité sociale.

D'après Howard BECKER, les membres des groupes déviants ont en commun leur déviance. Ils se reconnaissent ainsi entre eux, c'est cette déviance qui va leur donner le sentiment d'avoir un destin commun. « Cette conscience d'un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes engendre une sous-culture déviante, c'est à dire un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue. »⁷⁵

Dans le cas des jeunes errants, il y a clairement une sous-culture, ou ces jeunes partagent les mêmes idéaux, revendications, sur la société. Ils partagent aussi le même mode de vie, c'est à dire, la vie à la rue ou en squat, ils font la manche, ils ont le même style vestimentaire, lui-même provocateur. Ils ont également des chiens qui marquent un peu plus leur déviance, et leur différence.

Les jeunes errants sont déviants par rapport aux normes de la société, mais une fois dans ce processus de déviance, il semble qu'ils affirment cette différence. Dans l'affirmation de la différence avec le reste de la société et l'affirmation des ressemblances avec le groupe de pairs, on peut pointer le style vestimentaire, le mode de vie, les provocations, et la possession d'un animal.

Dans ce processus de déviance, et d'affirmation de celle-ci, les jeunes errants peuvent se créer une nouvelle identité, et ainsi intégrer un groupe d'appartenance.

Les conséquences de l'entrée dans un groupe déviant est dans un premier temps, que les groupes sont plus portés que les individus, à rationaliser leur déviance, à la justifier, avec par exemple, leur idéologie. Pour les jeunes errants, il semble que leurs idéologies et

⁷⁴ Lucy BAUGNET, *L'identité sociale*, Op.cit, p.68

⁷⁵ Howard S. BECKER, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Op.cit, p.61

revendications soient un moyen pour eux de se « justifier », de faire comprendre leur déviance et peut être aussi de l'assumer. En faisant ces justifications, les jeunes errants peuvent dissiper leurs doutes et s'installer dans une déviance durable et cohérente pour eux.

La seconde conséquence de l'entrée dans un groupe déviant est que les jeunes errants qui sont dans ce processus vont bénéficier de l'expérience de déviants plus expérimentés. Leur système de justification a une autre composante, outre rationaliser leurs actes déviants, ils vont aussi récuser les normes globales de la société, les conventions et institutions officielles.

Les jeunes errants qui ne sont plus étiquetés que comme tel, vont suite à cette identification, à l'identité déviante, affirmer ce statut. Ils vont affirmer leur déviance.

Dans ce processus d'affirmation de la déviance, il existe différentes composantes qui vont permettre aux jeunes errants d'appartenir au groupe déviant et d'amplifier leurs ressemblances aux autres membres. Je veux parler ici, plus précisément, du chien en tant que marqueur identitaire pour ces jeunes errants, mais aussi le chien en tant que marqueur de la déviance et source de représentation sociale.

5.4- L'acquisition d'un chien comme une étape de plus dans la déviance :

Le jeune errant qui entre dans ce processus de désaffiliation va chercher à intégrer le groupe de pairs. Ce groupe partage la même déviance, les mêmes « attributs extérieurs » qui fait qu'ils sont reconnaissables et comme appartenant à ce groupe de jeunes errants.

Le processus s'effectue sur plusieurs étapes, tout d'abord, le jeune peut encore avoir un logement (chez ses parents par exemple) mais il va de plus en plus aller dormir à la rue avec des amis en errance, comme cette jeune fille que j'ai rencontrée. Son ami vivait à la rue, elle était encore chez ses parents, mais petit à petit, dans ce processus, elle a fini pas aussi dormir en squat ou à la rue.

Ainsi, le jeune qui entre dans ce processus va apprendre à vivre cette vie, il peut déjà avoir le même « style » que ces pairs expérimentés, la vie à la rue va donc s'établir progressivement.

L'acquisition d'un chien est une étape importante dans ce processus de déviance. En effet, il représente la sécurité, un substitut affectif, et un marqueur identitaire de plus comme appartenant au groupe. L'acquisition d'un chien s'est donc un peu l'affirmation d'une

déviance, avec toute l'image que ce binôme renvoie, l'affirmation d'une identité et d'une appartenance.

Je parle de l'image que renvoie ce binôme car il représente quelque chose au regard de la société. Il est source de représentation sociale, il est le marqueur d'une déviance vis à vis de la société. En effet, ces jeunes et leurs chiens sont très présents dans la rue, dans les centres villes, ils font la manche et sont provocateurs. Ces activités sont déjà source de représentation et de transgression de la norme.

La présence du chien marque une peu plus une identité, une identification pour les autres groupes sociaux, car ils deviennent les « SDF », les « Punks à chiens ». C'est leur premier statut pour la société, comme je l'ai expliqué précédemment d'après les travaux d'Howard BECJER, c'est leur « identité déviante », celle qui les catégorise en tant que déviant, avant tout autre chose.

Le chien est devenu un support pour la transgression. En effet, l'acquisition d'un chien, par ces jeunes errant des centres villes, met à mal plusieurs règles sociales et normes qu'ils peuvent aimer contourner. Cette transgression est punie par plusieurs lois (Loi 213.1 du code rural par exemple⁷⁶) et les sanctions à l'encontre des propriétaires des chiens errants sont nombreuses (amendes, peines, mesures administratives). Cela ne freine pas pour autant ces jeunes errants, et au contraire toute amende est souvent vu comme un trophée, représentant leur déviance qu'ils affirment et servant un peu plus à leurs revendications. Ces verbalisations servent aussi « à se complaire dans un discours victimaire, servant aussi également à ressouder le groupe »⁷⁷. Ces sanctions de la part des représentants de l'autorité (police) et donc de la société, sont pour eux comme une reconnaissance de leur identité de « rebelle » et de déviant qu'ils peuvent revendiquer.

Le chien peut aussi être stigmatisé avec son maître, par exemple, dans une agglomération de 250 000 habitants, les pouvoirs publics ont interdit les regroupements de plus de trois chiens en ville. Cela ne fait que repousser le problème autre part et sert à appuyer la déviance des jeunes en errance et leur stigmatisation.

Le chien, comme je l'ai montré lors de la phase exploratoire, a un rôle important dans le vie et la « survie » du jeune errant à la rue. Il est le marqueur d'une déviance mais aussi d'une identité sociale revendiquée par les jeunes et subi à travers les représentations de la société. Le chien en tant que marqueur identitaire vient interagir sur le processus de déviance des jeunes errants. Le chien peut être une source aggravante d'exclusion et de stigmatisation.

⁷⁶ Cf. annexes : *Articles du code rural*, p. V

⁷⁷ Christophe BLANCHARD, *Des routards prisonniers dans la ville*, Op.cit.

5.5- Le chien comme facteur aggravant d'exclusion :

L'acquisition d'un chien pour un jeune errant est un acte important dans sa vie à la rue. L'animal apporte beaucoup au jeune, mais il est aussi celui qui va marquer le jeune dans sa déviance et dans une plus grande exclusion.

5.5.1- Les jeunes errants en quête de liberté devenus « prisonnier de la ville » :

Ce terme est employé par Christophe BLANCHARD dans son étude sur les jeunes errants et leurs chiens. Devenir « prisonnier de la ville » pour ces jeunes errants dépend justement de leurs chiens. Contrairement à leurs aînés, les jeunes errants d'aujourd'hui ne « bougent » plus, ils sont devenus immobiles, comme le dit François CHOBEAUX dans son ouvrage *Intervenir auprès des jeunes en errance*⁷⁸.

Ces aînés semblaient être plus libre, d'ailleurs un SDF de paris âgé de 45 ans explique à Christophe BLANCHARD « à mon époque on ne s'encombrait pas d'un chien ». Il est devenu quasiment impossible pour les jeunes errants d'aujourd'hui d'être pris en stop avec un chien. Alors qu'avant, l'errance se vivait beaucoup comme ça.

La seule solution est d'accéder à un camion, à un « camtar » comme ils peuvent appeler ces véhicules. Néanmoins, ces camions, apportés par les traveller's anglais dans les années 95 ont un coût élevé souvent inabordable pour ces jeunes. Reste qu'ils trouvent souvent des moyens pour en avoir un, cela peut se faire par une rénovation d'un camion mal en point, ils peuvent aussi en avoir un avec leur réseau en s'arrangeant sur le prix, etc. J'ai pu rencontrer une personne SDF qui avait pour objectif et quasiment pour « rêve » d'obtenir un camion. Ce véhicule va avec tout l'imaginaire du nomade, de l'esprit libertaire, de leur idéologie et des cultures qui s'y rattachent. Ils peuvent ainsi partir plus facilement « sur les routes » avec leurs chiens.

Alors que, beaucoup d'entre eux n'ont pas seulement un chien, mais deux, trois voire plus, les déplacements deviennent plus rares et le coût que l'animal représente peut vite les mettre en difficulté.

⁷⁸ François CHOBEAUX, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Op.cit

5.5.2- Le chien représente un coût financier :

En effet, un chien dans un train SNCF c'est 50% du prix du billet pour son propriétaire. C'est une dimension importante qui ne donne pas la possibilité aux jeunes de se déplacer facilement.

Christophe Blanchard, dans son étude, dit que « la première source d'exclusion pour les jeunes propriétaires réside dans les frais occasionnés par l'animal ». En effet, posséder un chien représente un coût. Or, les jeunes errants sont justement dans une situation économique très précaire (une partie d'entre eux ne touche pas les minimas sociaux comme le RSA, n'ayant pas 25 ans) qui ne leur permet parfois même pas de subvenir à leur propre besoin.

Néanmoins, le lien qui les attache à leur animal fait qu'ils peuvent d'abord le faire soigner, prendre soin du chien, avant eux-mêmes. Ainsi, les résultats d'une journée de manche peut être utilisés pour l'achat de croquettes ou autres.

5.5.3- Le chien, un frein à l'insertion :

La relation entre le jeune errant et son chien a un impact sur la place du jeune dans la société et sur son intégration à la vie de la cité de manière positive mais aussi négative. En effet, le chien est souvent un bon moyen pour sauvegarder du lien social, mais il est aussi un frein à l'insertion, notamment au niveau de l'emploi, du logement et de la santé.

En dehors de l'aspect affectif et du côté sociabilisant du chien, l'animal peut malgré tout être source d'exclusion ou comme le dit le sociologue Christophe BLANCHARD « source aggravante de marginalisation sociale ».

En effet, comme on l'a vu, posséder un chien représente un coût en terme de nourriture, soins, vaccins etc. Pour un public déjà très précarisé il est parfois difficile d'y faire face. Pourtant, il semble que les chiens de ces jeunes errants soient souvent très bien soignés, à jour dans les vaccins. Concernant les soins pour eux-mêmes, les jeunes errants éprouvent d'autres difficultés directement liés à leurs chiens. En effet, certains n'iront même pas se soigner, ne pourront pas aller à l'hôpital car ils ne sauront pas quoi faire de leur chien, comme me l'expliquait le responsable du restaurant social. Les jeunes errants sont méfiants quand il s'agit de faire garder leur chien. De plus, dans la notion de soin, rentre en compte la dimension du rapport au corps. Comme on l'a vu précédemment les jeunes en errance sont

dans une logique différente, parfois dans une mésestime d'eux même et se soigner peut être alors plus compliqué.

Néanmoins, toutes les démarches sont difficiles à faire pour ces jeunes errants tant le lien qui les unit à leur chien est fort. Il leur est très difficile de le quitter même pour un court moment. « Où laisser son chien en cas d'hospitalisation ? Que faire de son animal lorsqu'il faut se rendre à un entretien d'embauche ou se déplacer dans des administrations pour effectuer des démarches sociales qui permettront justement la réintégration dans un système classique ? »⁷⁹ s'interroge Christophe BLANCHARD. Ces différentes démarches se complexifient pour une personne à la rue lorsqu'elle possède un chien. Pourtant ce sont des démarches qui pourraient justement permettre une réintégration. La responsable du Service hygiène et santé de la ville m'a aussi expliqué que le chien pouvait devenir une contrainte pour ces jeunes. En effet, « ils n'ont pas de lieux où les laisser, pour des rendez-vous, ils ne savent pas trop quoi faire du chien et ont du mal à le faire garder. Ils peuvent parfois le confier à quelqu'un ; une fois ça va mais pas tous les jours ».

Il y a aussi, et plus particulièrement, la problématique du logement. Nous savons que très rare sont les structures d'hébergements d'urgence accueillant les maîtres et leurs chiens. Ce manque a un réel impact, puisque beaucoup de personnes à la rue préfèrent alors rester dehors avec leurs chiens plutôt qu'être hébergés en devant « abandonner » leurs animaux. Cela retarde encore un peu plus le processus d'insertion par le logement et avec cela l'insertion professionnelle.

Accéder à un logement social quand on possède un chien est bien plus difficile. En effet, comme me l'expliquait une travailleuse sociale d'une association pour le logement : les chiens ne sont pas toujours acceptés, et quand ils le sont, se maintenir dans un logement avec un animal est aussi plus compliqué. En effet, le chien peut provoquer différentes nuisances, qui peuvent mettre en péril la réinsertion par le logement et aboutir à des expulsions.

Se maintenir dans un logement social n'est pas simple pour un jeune ayant eu un parcours de rue car il faut abandonner sa famille de rue et ses chiens. Il arrive ainsi que des jeunes ayant accédé à un logement « craquent », souffrant trop de la solitude, d'un manque, et retournent à la rue, retrouver les « copains et compagnons de galère ».

⁷⁹ Christophe BLANCHARD, *Des routards prisonniers dans la ville*, Op.cit

VI – Construction de l’outil de vérification de l’hypothèse :

6.1- Emergence de l’hypothèse:

Les données théoriques et empiriques que j’ai pu recueillir tout au long de la construction de ma phase exploratoire et de la problématique m’amène à poser l’hypothèse suivante :

Le chien en tant que marqueur identitaire et marqueur de déviance devient un facteur de plus à l’exclusion des jeunes errants.

Il y a toujours eu des représentations sociales négatives à l’encontre de ces hommes et femmes qui vivent à la rue. Ils sont marqués, stigmatisés, parfois alcoolisés, ils font la manche, provocants parfois les passants. Ils sont dans une sorte de processus de déshumanisation, et peuvent faire peur à la société. La peur du SDF, c’est d’une part, la peur d’en devenir un, beaucoup se sentent en insécurité, notamment dans un contexte économique difficile où même un travailleur peut être à la rue (phénomène du « travailleur pauvre »).

Il y a donc cette peur mais aussi la peur concrète du SDF qui provoque, est sale, et réclame de l’argent. Avec les jeunes errants, le phénomène peut être amplifié par la présence du chien.

En effet, la société actuelle où le chien est le « meilleur ami de l’homme » considèrerait presque le chien de jeune errant comme maltraité, comme l’évoque Christophe Blanchard. Une image persiste sur ce binôme, qui montrerait le jeune taper son chien sous l’emprise de l’alcool ou autre. Certes, des personnes peuvent être maltraitantes, mais la majorité ont un lien très fort avec leur chien et s’en occupent bien. Pourtant, beaucoup de passants vont trouver anormal et maltraitant le fait de faire vivre et dormir un chien à la rue.

Christophe Blanchard ajoute « le chien serait ainsi devenu le baromètre d’une intégration sociale réussie »⁸⁰, partant de l’idée que seul un vrai foyer serait bon pour cet animal et que le laisser vivre à la rue est vu comme une maltraitance. Pourtant, il ne faut pas trop humaniser un chien, qui est avant tout fait pour vivre en meute et obéir à un maître. Ainsi, un chien de jeune errant est souvent mieux élevé car obéissant et reconnaissant son statut de dominé face à son maître.

⁸⁰ Christophe BLANCHARD, *Des routards prisonniers dans la ville*, Op.cit

Les gens peuvent aussi avoir peur du chien, de ses réactions, il peut être impressionnant car les chiens de jeunes errants sont généralement de taille moyenne, voir de grande taille. Or, un vétérinaire a pu expliquer à Christophe Blanchard que ces chiens sont souvent plus sociables que les autres, car constamment avec leur maître et ainsi habitué à côtoyer l'homme. Toutes ces représentations sur les jeunes errants, le chien et sur le binôme sont des facteurs de plus à l'exclusion.

Le chien est aussi, comme je l'ai expliqué précédemment, un frein pour l'insertion du jeune et particulièrement en matière de logement. En effet, les propriétaires peuvent être méfiant face à ce binôme qui serait source de nuisance, et les structures d'hébergements acceptant l'animal sont encore trop peu nombreuses.

Ainsi, malgré tout ce que peut apporter le chien dans la vie du jeune errant, il devient un « poids », un marqueur de déviance qui va être un facteur de plus à l'exclusion.

6.2- Les outils de vérifications de l'hypothèse :

Pour vérifier mon hypothèse je peux mettre des outils, qui ne seront dans le cadre de ce mémoire pas réellement vérifier.

Pour valider ou non mon hypothèse, je pourrais la confronter et la tester à l'avis d'une population.

6.2.1- Le choix de la méthode :

Pour vérifier ou non mon hypothèse, je choisirai l'approche compréhensive. C'est à dire, une méthodologie qui saisit l'individu de l'intérieur, le recueil de données sera donc plus spontané et objectif par rapport à mon hypothèse. Cette approche me permettra de comprendre le sens que les jeunes errants donnent à leurs modes de vie et à leur relation aux chiens. Mais aussi ce que les passants eux, pensent de leur situation.

Pour mener à bien cette approche et dans le cadre de la vérification de mon hypothèse, je prendrai l'entretien comme outil méthodologique, mais aussi la grille d'observation. En effet, dans le cadre d'une vérification de l'hypothèse concernant les jeunes en errance, l'observation pourra être un élément de plus dans la vérification de l'hypothèse et son analyse. De plus, les jeunes errants pourraient être réfractaires à une succession de questions, c'est pourquoi l'entretien semble l'outil le plus approprié contrairement au questionnaire.

Avant d'énoncer et expliquer le choix méthodologique de l'entretien et de l'observation, il est important de préparer un échantillon des personnes qui seront interrogées.

6.2.2- Le choix de la population :

Ainsi, dans le cadre de ce sujet, je pense qu'il serait intéressant de recueillir les deux avis qui ici nous intéressent, c'est à dire, les passants dans le centre ville, et les jeunes errants.

Concernant, la population « lambda » qui est celle des passants, je recueillerai leur statut, âge, sexe, et catégorie socioprofessionnelle pour avoir ensuite une grille d'entretien pertinente à analyser. Ainsi, je pourrai voir si des différences de réponses peuvent avoir lieu en fonction de ces critères. Je préparerai en amont une grille d'entretien, qui me servira lors des échanges et pendant la mise en lien du recueil de données qui en aura découlé.

Pour la prise de contact avec cette population, je pense me placer dans le centre historique de l'agglomération, dans les rues piétonnes, où les jeunes errants sont régulièrement présent.

Pour les entretiens avec les jeunes errants, je pourrai aller les interroger là où ils sont le plus souvent. Il existe, dans le centre ville de l'agglomération, des lieux où ils sont présents quasiment tous les jours. Je chercherai à connaître leur parcours, leur histoire avec leurs chiens et ensuite, selon eux, quels regards portent les passants sur leurs modes de vie et sur leurs chiens, et s'ils se sentent parfois jugés, compris, incompris, ou exclus.

L'échantillon de la population sera qualitatif, car je ferai le choix d'interroger environ 10 personnes, en étant attentive à avoir un nombre égale d'entretiens entre les jeunes errants et les passants.

6.2.3- Le choix de l'entretien semi-directif :

Il existe deux méthodes pour vérifier une hypothèse, la méthode quantitative par questionnaire et la méthode qualitative par des entretiens. J'ai donc choisi cette deuxième méthode, qui me semble plus libre et plus objective.

Il existe plusieurs manières de mener un entretien ; l'entretien libre, l'entretien directif et l'entretien semi-directif. Ce dernier est aussi plus pertinent dans la vérification de mon hypothèse.

En effet, que ce soit auprès des passants ou des jeunes errants, il est important de laisser plus libre l'entretien, pour leur permettre de s'exprimer tout en gardant un cadre que

j'aurai fixé au préalable. « *L'entretien semi-directif permet d'approfondir les réponses et obtenir des points de vue plus riches, personnels* »⁸¹

Avec un entretien semi-directif, les personnes interrogées pourront plus facilement s'exprimer et apporter objectivement leurs pensée et avis qu'avec un entretien directif où un questionnaire. Pour compléter ces entretiens semi-directifs, je pense qu'il serait pertinent d'élaborer une grille d'observation.

6.2.4- La construction de la grille d'entretien :

L'entretien semi-directif va donc me permettre d'avoir des questions préalablement définies mais qui permettront aux personnes interrogées d'avoir une liberté d'expression dans leur réponse. Ainsi, il est important de préparer en amont une grille d'entretien. Ces questions préalablement définies ne devront pas être connues de l'interrogé mais devront avoir l'apparence d'une discussion libre. Je commencerais par une question large et réagirais ensuite en fonction des réponses, tout en amenant l'échange vers la vérification de mon hypothèse.

J'évoquerai plusieurs thèmes qui mis en lien me donneront des pistes d'analyse pour vérifier mon hypothèse. Ainsi, j'aborderai le thème du chien comme marqueur identitaire, le chien en tant que marqueur de déviance et le chien comme un facteur de plus à l'exclusion. Ces thèmes seront abordés sous la forme de questions ouvertes, qui permettront aux interviewés de répondre de manière plus libre.

De ce fait, pour les passants, je pourrai aborder les thèmes suivants ; les jeunes errants, les chiens, leur regard sur ce binôme quand ils les croisent dans la rue, quels sont pour eux les facteurs d'exclusion, le chien y participe t'il ?

Concernant les jeunes errants, je leur ferai préciser dans un premier temps leur parcours, puis le processus d'acquisition du chien, ce qu'il représente pour eux, et ensuite, quelles sont les réactions des passants devant eux, quelles difficultés au quotidien éprouvent-ils avec leurs chiens, etc.

L'entretien pourra durer au moins trente minutes, en fonction de la disponibilité temporelle et psychique des jeunes errants et passants.

⁸¹ BARBUSSE Béatrice, GLAYMANN Dominique, *La sociologie en fiches*, Ellipses, Paris, 2005, p.225

6.2.5- La grille d'observation :

Pour cet outil méthodologique je repérerai d'abord les lieux stratégiques où les jeunes errants sont présents le plus souvent. Comme j'ai déjà pu l'énoncé, ils seront le plus souvent dans le centres historiques de la ville, les rues piétonnes et près de monuments connus tels que la place de la mairie, le parlement, une église du centre, etc. Je choisis aussi cette observation car les jeunes errants étant souvent en groupe, je pourrai récolter ainsi des données concernant le phénomène de groupe, la dynamique, les interactions et aussi des données plus individuelles.

Dans ma grille, je choisirai d'être attentive au nombre de jeunes présents dans ces différents lieux et à différents moments, journées pour être le plus objective possible. Je m'attacherai aussi à vérifier combien il y a de chiens avec eux. En suite, je pourrai voir comment ils sont et se comporte, puis je m'attacherai à vérifier ce qu'ils font, là ou ils se sont installés (la manche, boire, faire de le musique, parler entre eux, accoster les passants, etc.)

Concernant les chiens, je ferai attention à leur comportements avec eux, leurs gestes, paroles, etc. Pour finir, je pourrai observer leurs contacts avec les passants, s'ils en ont, et les réactions de ces derniers.

6.2.6- La mise en lien des données :

Pour l'analyse des données recueillis, j'envisage donc d'utiliser l'approche qualitative, pour cela je retranscrirai l'intégralité des entretiens pour garder leur authenticité, puis les mettre ne lien en confrontant les différents thèmes. L'entretien de vérification me permettra de dégager une analyse explicative et compréhensive, car les réponses auront une valeur démonstrative de la singularité des personnes interrogées.

Je mettrai en lien les données recueillis, les différentes réponses des jeunes errants seront confrontés par thèmes ; le chien et son rôle symbolique, le chien comme marqueur identitaire, la déviance, l'exclusion, et de même pour les passants. Puis, je confronterai les réponses sur ces thèmes entre les jeunes errants et les passants.

Je pourrai aussi construire une grille d'analyse pour les éléments recueillis lors de mon observation.

C'est donc avec l'entretien semi-directif, la méthode de l'observation, ce choix de population à interroger et l'analyse des données recueillis que je validerai ou non mon hypothèse.

Conclusion :

Dans la première phase de ce mémoire, en m'étant appuyée sur des données théoriques et empiriques, j'ai explicité l'errance des jeunes et les différents facteurs pouvant en être la cause : ruptures scolaires, addictions, contexte socio-économique difficile, ruptures familiales, influences idéologiques ou encore des raisons plus individuelles. J'ai aussi voulu éclairer le lien qui unit ce jeune et son chien, quel rôle joue l'animal, et les conséquences de cet attachement.

Une deuxième approche, sous l'angle sociologique, m'a permis d'émettre l'hypothèse que le chien en tant que marqueur identitaire, mais aussi marqueur de déviance est un facteur de plus à l'exclusion du jeune en errance.

Les jeunes errants évoquent parfois un « choix » de vie, mais beaucoup semblent éprouver un sentiment de colère et d'injustice vis à vis de la société qui ne leur donne pas les réponses et solutions espérées. Ce sentiment d'incompréhension est propice à leur revendications idéologiques ancrées de plus en plus dans leur esprit et à un comportement d'affirmation dans cette vie, dans cette déviance.

Le chien des jeunes en errance joue un rôle dans cette vie à la rue, qui les aiderait à supporter un peu plus l'errance, et combler une rupture de leur passé. L'animal devient ainsi un objet symbolique, un support à la transgression, un fidèle « compagnon de galère », le substitut affectif, sécurisant et fidèle.

Ce mémoire a facilité ma compréhension d'un phénomène social plutôt récent, auquel je pourrai être confrontée dans l'exercice de la profession d'assistante de service social.

Avant cet écrit, je ne pensais pas que ce lien entre le jeune et son chien pouvait être aussi fort, ni ce que l'animal pouvait devenir pour le maître à la rue. Ce mémoire me permet donc de mieux comprendre ce qui se joue dans la relation du jeune errant et son chien, les apports de l'animal et les limites de cette relation.

C'est un sujet qui m'a beaucoup intéressé et que j'ai aimé étudier, approfondir, néanmoins j'aurai souhaité travailler plus longuement certains points, comme le sentiment d'appartenance du jeune à un groupe ou encore les marqueurs identitaires.

J'ai aussi compris l'importance de prendre en compte le chien dans un travail d'accompagnement avec le jeune errant. En effet, c'est souvent un binôme inséparable, qui est

même désigné par l'expression « Punk à chien », ce qui souligne encore l'importance de l'animal. L'insertion pour le jeune peut être plus compliquée du fait de la présence du chien, je pense donc qu'il convient de s'adapter à ce nouveau phénomène et prendre en compte l'animal dans les projets du jeune.

Ce phénomène est récent mais assez important pour que des structures les prennent de plus en plus en compte. Ainsi, même si des places en hébergements les acceptant manquent, des structures, comme le restaurant social où j'ai effectué des entretiens, mettent en place des projets pour cette population. Dans ce cas précis, il va y avoir la construction d'un chenil qui permettra d'augmenter les places d'accueil à plus de neuf chiens dans la cour.

Je pense donc que si je suis amenée à travailler avec ce public, j'estimerai important d'adapter l'intervention, d'effectuer un accompagnement global mais personnalisé, tout en gardant à l'esprit qu'il faudra prendre en compte le chien dans un projet de réinsertion pour le jeune.